

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 3

28^e année · vendredi 21 février 2025

le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



MAUVAIS QUART D'HEURE POUR LES HORLOGERS

OLIVIER VOGELSANG

Alors que la crise perdure dans l'horlogerie, Unia dénonce les méthodes de certaines entreprises pour y faire face, entre licenciements économiques déguisés et flexibilisation du temps de travail. **PAGE 6**

POINT DE MIRE

Plongée dans l'inconnu

Sonya Mermoud

Serons-nous, demain, tous remplacés par des robots? «C'est une question complexe et débattue», répond évasivement ChatGPT... Une seule certitude: l'intelligence artificielle (IA) générative bouleverse le marché de l'emploi et promet de le transformer en profondeur. D'ores et déjà, nombre d'employés ont été remplacés par des machines. Dans les *call centers* et les services à la clientèle par exemple, des interlocuteurs en chair et en os cèdent de plus en plus souvent leur place à des chatbots: ces agents conversationnels désincarnés, à la voix métallique faussement engageante qui, au mieux, répondent à vos questions, au pire mettent vos nerfs à rude épreuve. Et interrogent sur le délitement des relations humaines. Séquence nostalgie... Sur la touche, ou déjà sur le carreau, des traducteurs, secrétaires, caissiers, assistants administratifs, banquiers,

analystes financiers, journalistes, graphistes, juristes... menacent de venir grossir les rangs de salariés de l'industrie recalés par l'automatisation. Les artistes ne sont pas davantage épargnés, eux qui voient désormais leur créativité nourrir des contenus générés par l'IA. Sans toucher de droits d'auteur. Un pur vol de la propriété intellectuelle. Même spoliation de médias qui ne sont pas rémunérés pour la reprise et la diffusion de leurs informations... L'impact réel à moyen et à long terme de l'IA reste néanmoins difficilement prévisible. Combien de jobs passeront à la trappe? Combien de nouveaux verront le jour? Et pour qui? Plusieurs études se sont penchées sur ces questions. Avec des conclusions qui font le grand écart. Les plus alarmistes prédisent un chômage généralisé. Pour la banque d'investissement Goldman Sachs, auteure d'un rapport publié en 2023, on pourrait par exemple assister au transfert d'un quart du travail effectué par les humains à des algorithmes. Avec, à la clé, la perte de 300 millions de postes aux Etats-Unis et dans l'Union européenne. D'autres rapports misent sur la création de professions d'assistants de machines, d'informaticiens, etc., qui seraient garants d'équilibre. Et vantent le potentiel de prospérité de l'outil. Mais en vérité, on n'en sait rien. Sauf que le train s'est largement emballé, a pris le monde de vitesse et fonce vers l'inconnu. Avec nombre de domaines professionnels où les cartes menacent d'être rebattues. Sans que des réglementations fixent les règles du jeu. Sans prendre en compte les risques pour les droits fondamentaux et le bien-être des travailleurs.

L'IA pourrait bien devenir pour les patrons seulement une poule aux œufs d'or, permettant de réduire la main-d'œuvre, de la surveiller à son insu et d'optimiser les tâches en vue d'une productivité accrue. Avec des gains qui ne seront pas pour autant redistribués. Et des machines qui présenteront l'avantage de la docilité, de la constance, d'une perpétuelle présence... Autant dire que le virage numérique peut se traduire par d'importants progrès, ou au contraire dessiner les contours d'un monde cauchemardesque et encore plus inégalitaire. Pour qu'elle profite au plus grand nombre, les salariés doivent être intégrés dans la mutation en cours. Et bénéficier au besoin de formations continues ou d'alternatives professionnelles au risque d'un chaos social à large échelle. Si, demain, le travail est largement effectué par des robots et des ordinateurs, il faudra remettre sur la table la question d'un revenu universel de base. Une autre réflexion doit être menée quant à la débauche d'énergie qu'implique cette révolution technologique alors que l'humanité devrait tendre vers la sobriété. Et sortir du cercle infernal de la croissance à tout prix, dans un monde aux ressources limitées. Vaste chantier en perspective... A empoigner à bras-le-corps – une expression bientôt anachronique? – avant que les algorithmes, programmés pour apprendre et ne cessant de gagner en compétences, ne nous mettent tous K.-O... ■

PROFIL



Nicola Hejda, la force de l'engagement.

PAGE 2

IA

Entre espoirs et inquiétudes.

PAGES 4-5

SUISSE-UE

Un premier pas sur la protection des salaires.

PAGE 5

INTERNATIONAL

Projecteur sur les forçats de la récolte de l'huile de palme.

PAGE 8

Sonya Mermoud

Pas question de baisser les bras. Au lendemain du rejet massif de l'initiative des Jeunes Verts relative au respect des limites planétaires, Nicolas Hejda relativise. «Un peu plus de 30% des votants ont accepté le projet. Un score honorable. L'ensemble de la gauche a suivi», commente, posé, le jeune homme de 24 ans, bien décidé à poursuivre la lutte. Un combat que cet étudiant en géographie à l'Université de Lausanne mène depuis plusieurs années. Membre de la Grève du climat Fribourg, l'activiste a participé aux importantes manifestations qui ont mobilisé la jeunesse dans les rues avant la pandémie de Covid. «La vague verte est retombée, mais n'a pas été vaine», estime le Fribourgeois, même si elle n'a pas eu de «réels échos politiques». «Les revendications étaient claires mais le mouvement, horizontal, expérimental, véhiculant surtout des messages de désespoir, n'a pas généré la construction d'un rapport de force.» Quoi qu'il en soit, l'activiste estime qu'il faut se saisir de tous les outils susceptibles de faire bouger les lignes, des actions directes aux moyens institutionnels, tout en admettant aussi les limites de ces derniers.

GRÈVE UTILE

«Pas facile de dépasser les clivages gauche-droite. Avec d'autres partenaires, nous avons déjà déposé plusieurs motions populaires. Sans succès.» Actuellement, deux requêtes restent pendantes. L'une demande aux autorités d'organiser une sortie échelonnée des énergies fossiles, l'autre une évaluation externe de la politique environnementale fribourgeoise. Nicolas Hejda confie toutefois se faire peu d'illusions quant à leur issue. «Ce qui serait pertinent? Une grève reconductible qui paralysait l'économie réelle», juge le jeune homme, aussi actif au sein du mouvement citoyen Ag!ssons. Ce groupe réclame notamment la gratuité des transports publics. Et entend impliquer les usagers dans ses démarches: «Tout le monde n'a pas envie de coller sa main sur le bitume. Et chacun est légitime, c'est mon intime conviction. Nous voulons remettre du sens commun. Recruter de nouveaux militants afin de former un véritable contre-pouvoir. Toutes les voix comptent.»

DE LA PAROLE AUX ACTES

L'engagement de Nicolas Hejda se traduit aussi dans son quotidien. Végétarien, ayant renoncé à prendre l'avion depuis plusieurs années, l'universitaire indique mener une vie simple. Il privilégie pour ses déplacements la marche ou les transports publics et évite les achats inutiles. «Je n'ai jamais trouvé d'attrait dans le shopping et n'achète de nouveaux habits que si c'est vraiment nécessaire.» La surconsommation de générations précédentes et les dégâts causés à la planète ne le fâchent pas pour autant. «Il y avait alors le dogme productivisme, la croissance à tout prix. Mais nous devons désormais passer à un système anticapitaliste. Et veiller à défendre la démocratie, en danger.» Déterminé,

Nicolas Hejda ne se laisse pas gagner par l'écoanxiété. «Bien sûr, il y a des moments de frustration. S'aider, s'entourer est important. Mais de mon côté, dans tous les cas, ma santé mentale passe par la lutte», affirme le militant, qui refuse de se laisser atteindre par tous les malheurs du monde.

HYPOTHÈSE TERRIFIANTE

«Il y a plein de choses révoltantes et inquiétantes, l'élection de Trump, le sort de la Palestine, la guerre en Ukraine... J'ai de la compassion et de l'empathie pour les victimes. Mais sur ces problèmes, je ne peux pas grand-chose.

Je suis un stoïcien.» Une posture qui le pousse d'autant plus à agir où il croit l'impact possible. Et avec la certitude que le collectif va devenir de plus en plus puissant. Même s'il n'écartera pas les scénarios les plus pessimistes, comme l'effondrement de la civilisation. Et les menaces liées à pareille issue. «Il faut absolument, aujourd'hui, tout mettre en œuvre, peser de tout notre poids, individuellement et collectivement, pour promouvoir des changements socialement justes et éviter, demain, l'apocalypse. A défaut, nous devons nous battre. J'ai fait l'armée et participé à un groupe de jeunes tireurs.

Je suis capable de me défendre, mais j'espère n'y être jamais contraint. Cette idée me terrifie.» Cette vision du pire explique peut-être la réponse donnée sur un animal qui le fascine: «Je dirais le loup, un animal local, souvent traqué, menacé, et vivant en meute afin d'assurer la protection de tous les individus qui la compose.»

DANSE ET ESCRIME MÉDIÉVALE

Guère optimiste, Nicolas Hejda n'en est pas moins un bon vivant. Il confie aimer faire la fête et se ressourcer auprès de ses amis, dans la lecture et les jeux vidéo de stratégie. Ses loisirs, il les

consacre également à la randonnée et aux arts martiaux historiques européens. «Je fais de l'escrime médiévale. On travaille à reconstituer les gestes de l'époque», s'enthousiasme le sportif, aussi actif dans un groupe de danse folklorique, La Farandole, valorisant us et coutumes du pays de Fribourg. «Où je me situerai dans une dizaine d'années? J'espère que nos projets environnementaux auront progressé», répond celui qui se destine à devenir géographe ou journaliste. D'un point de vue personnel, le jeune homme aux origines tchèques – ses grands-parents ont immigré en Suisse pour des raisons politiques – n'envisage pas l'avenir sans suffisamment de temps libre. «J'espère que j'en aurai toujours assez pour mes utopies et mes proches. Pour continuer à danser et à lancer le drapeau. Pour m'amuser et m'engager. Ma famille a toujours fait du bénévolat et a été très impliquée dans différentes associations locales», souligne le jeune homme, avant d'ajouter: «Dans ma génération, nous sommes nombreux à vouloir travailler moins et autrement, à exercer des métiers qui font du sens.» Questionné sur le mot de la fin, le militant revient inexorablement à la problématique écologique avec un appel: «Continuons la lutte. Rejoignez-nous! Nous avons besoin de tout le monde.» Plus qu'une invite. Un cri d'alarme avec, en jeu, notre survie. ■



«Il faut absolument, aujourd'hui, tout mettre en œuvre, peser de tout notre poids, individuellement et collectivement, pour promouvoir des changements socialement justes et éviter, demain, l'apocalypse», alerte Nicolas Hejda.

«MA SANTÉ MENTALE PASSE PAR LA LUTTE»

Militant à la Grève du climat à Fribourg, membre du mouvement citoyen Ag!ssons, Nicolas Hejda croit à la force de l'engagement, rempart à l'écoanxiété.

LES COMPTES 2024 DE LA CONFÉDÉRATION SONT MEILLEURS QUE PRÉVU



«LE PERSONNEL HORLOGER PAIE LES POTS CASSÉS»

Alors que la crise perdure dans l'horlogerie, Solenn Ochsner, d'Unia Neuchâtel, dénonce les méthodes de certaines entreprises pour y faire face.

Propos recueillis par Antoine Grosjean

Face à la crise que traverse l'horlogerie, toutes les entreprises ne réagissent pas de la même façon. Certaines demandent l'aide transitoire de l'Etat, via les RHT (réductions de l'horaire de travail) ou procèdent à des licenciements économiques. D'autres imposent une flexibilisation du temps de travail à leur personnel. C'est notamment la politique de Swatch Group. D'autres encore, cherchent à réduire leur masse salariale de manière plus insidieuse. Dans tous les cas, ce sont les salariés qui paient les pots cassés. Le point avec Solenn Ochsner, responsable du secteur Industrie d'Unia Neuchâtel, le canton qui compte le plus d'emplois dans l'horlogerie.

Quelle est actuellement la situation dans l'horlogerie, en matière d'emplois ?

À notre connaissance, il y a eu beaucoup d'emplois temporaires supprimés. C'est un des premiers leviers activés par les employeurs pour faire des économies en temps de crise. On n'en a pas de décompte exact, car c'est une catégorie de travailleurs et de travailleuses qui passe sous les radars. Les contrats ne sont simplement



Solenn Ochsner, responsable du secteur Industrie d'Unia Neuchâtel.

pas renouvelés et, en général, on ne l'apprend que si nos membres nous le signalent. Sinon, il y a eu beaucoup de demandes de RHT et de licenciements économiques; mais là aussi, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble, car les entreprises ne les annoncent pas systématiquement, même si la convention collective de travail l'exige. Au début de l'automne, nous avons d'ailleurs dû rappeler à l'ordre les associations patronales à ce sujet. De plus, la CCT n'est pas de force obligatoire et les entreprises qui n'y sont pas soumises n'ont donc aucune obligation d'annonce.

Étonnamment, il y a aussi des employeurs, comme Swatch Group, qui ne demandent pas de RHT, et n'ont pas non plus recours aux licenciements économiques. Est-ce parce qu'ils se montrent plus responsables que les autres ?

On pourrait le croire à première vue, mais en fait, certains employeurs, dont Swatch Group, utilisent un autre levier, qui est celui des horaires fluctuants, ou de l'annualisation du temps de travail. C'est un mécanisme prévu par la CCT, mais auquel les entreprises ont beaucoup recours actuellement. Or, cela nécessite de mettre des garde-fous, car c'est une manière de reporter le risque économique sur les salariés, ce qui n'est pas sans impact sur leur santé et sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Pour faire simple, en période de baisse d'activités, comme c'est le cas en ce moment, on diminue le taux d'occupation des travailleurs sans diminuer leur salaire. Et plus tard, quand les affaires reprendront, ceux-ci devront compenser le solde en faisant des heures supplémentaires non rémunérées.

Les employeurs peuvent-ils activer ce mécanisme quand ils le veulent ?

Non. Comme le prévoit la CCT, chaque entreprise qui souhaite y avoir recours doit négocier un accord de circonstance avec Unia, que nous faisons toujours approuver en assemblée du personnel. Toutes les modalités de cette flexibilisation y sont



THIERRY PORCHET

Les entreprises horlogères font face à la crise dans la branche de manière différenciée. Certaines demandent l'aide transitoire de l'Etat, via des réductions de l'horaire de travail ou procèdent à des licenciements économiques. D'autres imposent une flexibilisation du temps de travail à leur personnel.

détaillées. En principe, on n'abaisse pas le temps de travail en-dessous de 30 heures par semaine, et on fixe une limite à un solde maximal de 75 heures négatives par personne. Celui-ci sera compensé lors de la reprise, avec un temps de travail allant jusqu'à 45 heures par semaine, au lieu des 40 heures prévues par la CCT en temps normal. De plus, la durée de ces mesures est en général limitée à plus ou moins deux ans. Rien que parmi les entreprises de Swatch Group, nous avons déjà négocié quatre accords d'horaires fluctuants dernièrement. Il y en a eu d'autres chez Richemont, par exemple.

Pourquoi est-ce important de mettre une limite dans le temps ?

Parce que les salariés doivent savoir combien de temps cela va durer, puisqu'on leur demande de participer à l'effort de guerre au détriment de leur qualité de vie. On ne peut pas exiger d'eux une flexibilité sans fin. Quand j'ai pris la responsabilité du secteur industriel neuchâtelois chez Unia, je me suis aperçue qu'on avait signé en 2009 des accords qui ne fixaient aucune limite dans le temps et que, depuis toutes ces années, des entreprises réactivaient les horaires fluctuants chaque fois que ça les arrangeait. Dans l'une d'entre elles en particulier, c'était devenu systématique. Mais nous dénonçons ces accords non limités dans le temps.

Est-ce que les employeurs ont facilement accepté l'idée de limiter ces accords dans le temps ?

Non, au début, ça a été très dur d'imposer cette idée. Ils ne comprennent pas que si Unia entre en matière sur ces horaires fluctuants, c'est dans le seul but de sauver des emplois. Il s'agit uniquement de faire le dos rond en attendant que la crise passe. Mais les associations patronales rêvent toujours de pérenniser l'annualisation du temps de travail. Les nombreuses demandes auxquelles nous faisons face en ce moment n'en sont que les prémices. Notre prochain défi sera de faire bloc contre cette tendance lors du renouvellement de la CCT.

Comment mieux affronter les crises horlogères ?

Dans l'industrie horlogère, il y a toujours eu des cycles. Les entreprises doivent les anticiper davantage, en lissant la production sur le long terme pour limiter les fluctuations. On a connu un boom post-Covid, une période d'euphorie où elles ont fait de gros investissements, et maintenant qu'on traverse une période creuse, elles mettent la pression sur les salariés. Quand tout va bien et que les affaires marchent, on ne fait pas participer ces derniers aux bénéfices. Par contre, quand ça va mal, ce sont eux qui paient les pots cassés. Il faut arrêter la course au profit.

Est-ce que vous observez d'autres procédés problématiques en ce moment ?

Oui. Il y a des employeurs qui font ce qu'à Unia, nous appelons des licenciements «prétextes» ou «sales», autrement dit des licenciements économiques déguisés. En évoquant de supposés problèmes relationnels, ou un manque de productivité dans le travail, on renvoie des personnes qui ont parfois des décennies d'ancienneté et qui avaient toujours été bien notées jusque-là. Tout d'un coup, le moindre prétexte, qui en temps normal leur aurait à peine valu un blâme, est invoqué pour justifier leur licenciement. On pousse les gens à l'erreur et, forcément, ils finissent toujours par en faire une. Chaque fois que c'est possible, nous contestons ces licenciements, qui sont en augmentation actuellement. Nous venons d'ailleurs d'obtenir gain de cause dans deux cas concernant Swatch Group. Il y a aussi une pratique, fréquente en temps de crise, qui consiste à soumettre les salariées et les salariés à une pression croissante, par des avertissements, des remontrances ou un contrôle constant, afin de les inciter à partir d'eux-mêmes. Rien qu'en une semaine, j'ai eu deux cas comme ça. ■

Protection des salaires et du personnel en danger

Une commission du National a estimé que le statut d'indépendant devait relever d'un accord entre employeurs et employés. Colère d'Unia qui demande au Parlement de corriger le tir.

Sonya Mermoud

«Un cadeau pour Uber, de la dynamite pour le système juridique.» Dans un communiqué de presse, Unia a dit tout le mal qu'il pense de la décision prise par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national, estimant qu'elle mine la protection des salaires et des travailleurs et des travailleuses. Cette dernière a approuvé le 14 février dernier une modification de la loi qui permettrait à l'employeur et à l'employé, d'un commun accord, de déterminer si une activité professionnelle se classe dans le registre d'activité indépendante ou non. Ce projet découle de la manière

dont doit être mise en œuvre l'initiative parlementaire «Accorder la qualité de personne exerçant une activité lucrative indépendante en tenant compte de la volonté des parties», de Jürg Grossen. «On ne peut pas accepter cette situation. C'est l'employeur qui tient le couteau par le manche et qui pourra faire pression sur son collaborateur pour qu'il accepte ses conditions. C'est par exemple le cas avec Uber: si le travailleur refuse le statut de pseudo-indépendant, il ne décroche pas le job», dénonce Véronique Polito, vice-présidente d'Unia. La problématique, souligne encore la syndicaliste, ne concerne pas seulement les travailleurs de l'économie de plateforme mais ceux de l'ensemble des secteurs.

Avec de graves conséquences sur les assurances sociales et l'ensemble des conditions de travail.

DÉMANTÈLEMENT DES DROITS DES SALARIÉS

«Si un employeur prétend que ses employés travaillent en tant qu'indépendants, il pourrait se libérer de toutes ses obligations. Il ne serait pas tenu de payer un salaire minimum ni de respecter les réglementations relatives au temps de travail ou les délais de préavis, ni d'assurer ses employés auprès de l'assurance accident et chômage, ni de payer l'AVS et le deuxième pilier.» Pour Unia, la modification de loi envisagée sèmerait le chaos dans le système juridique suisse. Ces «accords entre les parties»

pèseraient également de tout leur poids dans le cas de détachement de travailleurs étrangers prétendument indépendants. «La lutte contre le faux travail indépendant pour cette catégorie de personnes et, partant, l'application des mesures d'accompagnement à la libre circulation, conférerait aux modèles commerciaux douteux un avantage concurrentiel immense par rapport aux entreprises honnêtes.» Une situation qui n'a pas échappé à différentes associations patronales et à une majorité des cantons qui se sont, eux aussi, prononcés contre la modification de loi.

AU PARLEMENT D'AGIR

Unia rappelle encore qu'une seule entreprise trouve son intérêt dans la

modification de loi envisagée, à savoir le groupe Uber, qui opère en Suisse depuis plus de dix ans, «avec un modèle commercial illégal». «Bien que le Tribunal fédéral ait établi que les chauffeurs Uber sont des employés de l'entreprise, celle-ci refuse toujours de les payer et de les assurer correctement, contournant la loi.» Dans ce contexte, le syndicat attend du Parlement qu'il corrige la «décision irresponsable» de la Commission et rejette définitivement le projet. «À défaut, si la loi est changée, nous envisageons de lancer un référendum», prévient encore la vice-présidente d'Unia. ■

«L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DOIT AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, PAS PRÉCARISER LES TRAVAILLEURS»

La révolution de l'intelligence artificielle est en marche et suscite autant d'excitation que d'inquiétudes, notamment dans la population active. Des spécialistes nous éclairent.

Manon Todesco

L'intelligence artificielle est l'un des plus gros défis de notre époque. Au cœur de tous les débats, elle pourrait à terme s'immiscer partout: au travail, à la maison et dans nos loisirs. Certains métiers en font déjà les frais. L'enthousiasme est vif, tout comme les craintes. Faut-il vraiment en avoir peur? A quoi doit-on s'attendre? Et les syndicats là-dedans? Rafael Lalive, professeur d'économie à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne, spécialiste du marché du travail, et Michele Pellizzari, professeur d'économie à la Faculté d'économie et de management de l'Université de Genève, répondent à nos questions.

QUESTIONS RÉPONSES

Existe-t-il des chiffres sur les conséquences potentielles de l'IA sur l'emploi en Suisse?

Michele Pellizzari: Nous sommes au tout début de l'introduction de cette technologie, il faut donc être très prudent. Faire des prévisions est compliqué. Nous avons toutefois identifié quelques tendances et on s'attend à un double phénomène, soit des créations d'emplois d'une part et des destructions de l'autre. Tous les métiers liés à la production d'outils d'IA profiteront de cette croissance, dans les domaines de l'informatique, de la finance ou même de l'industrie avec des potentiels robots mis à disposition dans les manufactures. A l'inverse, les tâches qui relèvent de la recherche d'informations, comme notamment les journalistes, seront plus touchées, car l'automatisation est plus facile.

Rafael Lalive: Personne aujourd'hui ne connaît vraiment l'impact réel que pourrait avoir l'IA. Toutefois, nous avons mené une étude sur mille métiers qui nous permet d'avoir une idée un peu plus précise du profil de ceux qui pourraient être davantage touchés: les opérateurs téléphoniques, les secrétaires médicales et les mannequins font partie des métiers les plus menacés alors que les métiers scientifiques (mathématiciens, microbiologistes ou encore ingénieurs et psychiatres) sont préservés. Au total, plus de la moitié des emplois devrait être épargnée.

Quelle est la différence avec les révolutions technologiques précédentes?

MP: Contrairement à l'avènement des ordinateurs dans les années 1990 et d'internet dans les années 2000, l'impact de l'IA semble être beaucoup moins inégalitaire, car celle-ci ne touche plus seulement les métiers peu qualifiés à bas salaire mais aussi les métiers plus spécifiques.

RL: En effet, le potentiel d'automatisation des métiers hautement qualifiés a beaucoup augmenté. Pour autant, leur remplaçabilité par des machines, des logiciels ou des robots reste souvent basse, donc ces métiers, comme le professeur d'université, ne sont pas forcément voués à disparaître mais à changer, à se transformer.

Est-ce que les hommes et les femmes seront affectés de la même manière?

RL: Je dirais que l'IA va toucher pratiquement tout le monde de manière globale, les hommes comme les femmes. Cela dit, l'impact sera spécialement fort dans le tertiaire et la presse, qui sont des branches de fait très féminisées. Mais on peut aussi constater que ce sont ces mêmes secteurs des services qui vont offrir des nouvelles possibilités de travail, notamment dans le care.

Est-ce que le travail est voué à disparaître?

RL: Elon Musk est convaincu qu'on ne va plus travailler. De mon côté, je n'y crois pas. A chaque nouvelle révolution technologique, on pense toujours que la société va être incroyablement bouleversée, mais il faut nuancer: certaines professions seront amenées à disparaître et d'autres se développeront. On ne devrait pas assister à une baisse de l'emploi, la quantité restera stable. Comme dans l'industrie à l'époque de la robotisation, des emplois ont été supprimés, mais la totalité des emplois dans le secteur est restée stable.

MP: Il faut faire une distinction entre le court et le long terme. Il est quasi certain que, sur le long terme, l'IA aura un effet positif sur la croissance en général, et donc sur l'emploi. Avant cela, il y



Michele Pellizzari, professeur d'économie à la Faculté d'économie et de management de l'Université de Genève.



Rafael Lalive, professeur d'économie à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne.

aura une phase de transition dans laquelle des pertes d'emplois sont forcément prévisibles, mais il est encore tôt pour le dire précisément.

Peut-on parler d'une révolution comme une autre?

MP: C'est une révolution technologique comparable à ce que l'on a déjà vécu dans le passé. L'aspect novateur avec l'IA, et qui peut effrayer, c'est qu'elle est capable de faire des choses qui n'ont pas été spécifiées, grâce à des algorithmes. Les ordinateurs se contentent d'exécuter des ordres reçus de la part des utilisateurs. L'IA va plus loin. On peut tout de même se rassurer sur le fait que les scientifiques estiment que la capacité de création des hommes est encore bien au-dessus de l'IA, qui n'arrive de loin pas à tout faire. D'ailleurs, les travaux de mes élèves sont toujours meilleurs que les productions de ChatGPT. Et je devine qu'ils l'utilisent quand il y a des erreurs, car le logiciel en fait et on n'a pas la capacité de les détecter. Je leur explique que ce n'est pas forcément un bon outil.

Comment accompagner la population active dans ce processus?

MP: La Suisse a déjà un système très efficace de formation continue. Il faudra l'adapter à ces nouveaux besoins, mais nous ne les avons pas encore bien identifiés, car l'IA est une technologie très récente sur laquelle on a peu de recul et qui génère beaucoup d'enthousiasme et d'excitation. Mais elle pourrait aussi avoir un impact bien moins fort que ce que l'on imagine...

RL: Il sera important que les jeunes qui s'orientent, tout comme les demandeurs d'emploi, soient bien informés et incités à se diriger vers des emplois à moindre risque d'automatisation. Nous avons créé un outil scientifique qui permet, en fonction de ses compétences et de son métier actuel, de s'orienter vers d'autres métiers plus sûrs.

IA et économie

Comment se positionne la Suisse dans le domaine de l'IA?

RL: Plutôt bien. Le pays bénéficie d'un écosystème de recherche et d'innovation dynamique, notamment autour de l'EPFL, de l'ETH Zurich et d'autres institutions de pointe. Toutefois, il reste des défis à relever, notamment en matière de régulation, de formation des talents et d'intégration éthique de l'IA dans les secteurs économiques et sociaux. De plus, la Suisse ne dispose pas de moyens pour mettre en place des services IA comme ChatGPT et autres.

Faut-il réglementer l'IA et comment?

MP: Je suis convaincu qu'une réglementation à l'échelle européenne est souhaitable, même si ce sera difficile à mettre en place. Il faudra quoi qu'il arrive se coordonner au niveau international pour être crédible et efficace. Cela dit, j'ai bien peur qu'avec la nouvelle administration des Etats-Unis, il n'y aura pas de consensus. Le risque est que la production d'IA se déplace vers les pays où il n'y a pas de réglementation et que l'activité y soit concentrée.

RL: Les personnes qui refusent de réglementer et d'encadrer l'IA sont celles qui veulent maximiser

le plus possible les profits. Or, les profits ne doivent pas être le curseur que l'on doit suivre. On doit mettre des contraintes et un cadre pour diriger l'innovation qu'est l'IA vers des éléments qui viennent aider et soutenir l'être humain plutôt que pour le remplacer.

Quels sont les dangers et les dérives de l'IA?

MP: Très concrètement, ChatGPT et Gemini font encore beaucoup d'erreurs. Ces logiciels ne disent jamais qu'ils ne savent pas, donc ils donneront une réponse quoi qu'il arrive. Il y a donc toujours besoin de superviser leurs réponses. Au niveau des enjeux politiques, l'inquiétude est vive quant au risque que ces outils d'IA deviennent des acteurs para-étatiques et qu'il y ait un intérêt à les utiliser pour influencer le processus démocratique. Mais dans ce cas-là, ce n'est pas l'IA qui est dangereuse mais ceux qui l'utilisent dans ce sens.

L'IA relance le débat de la taxation sur les robots. Qu'en pensez-vous?

RL: Cette question refait régulièrement surface, notamment au Parlement européen, dans le contexte du financement des assurances sociales face à l'automatisation croissante du travail. Une telle taxe pourrait compenser les pertes de cotisations sociales dues à la diminution du travail humain, mais elle risque aussi de freiner l'innovation et la compétitivité des entreprises. Une approche équilibrée pourrait consister à adapter les systèmes fiscaux en fonction des gains de productivité générés par l'IA et à renforcer l'investissement dans la formation et la reconversion des travailleurs. Les pertes en matière d'emploi ne sont pas avérées et donc il faut rester prudent par rapport à cette taxe.

Et l'environnement dans tout ça?

La transition écologique est censée être une priorité de tous les Etats. Est-ce que l'IA et l'environnement sont compatibles?

RL: L'empreinte écologique de l'IA est une préoccupation croissante, notamment en raison de la consommation énergétique massive des centres de données. Une IA plus durable passe par l'optimisation des algorithmes pour réduire leur consommation d'énergie, l'utilisation de sources renouvelables pour alimenter les infrastructures, ainsi qu'une approche plus responsable dans le développement et l'application des technologies d'IA. Des initiatives existent, mais elles doivent être encouragées par des réglementations et des incitations économiques adaptées. Dans le contexte actuel, cette IA durable peine à exister vu le retour à l'énergie fossile dans de nombreuses régions du monde.

MP: Cette question est à nuancer, car l'IA permet aussi de faire beaucoup d'économies d'énergie. Un data center, par exemple, va nous permettre de produire moins de papier, de plastique ou encore d'aluminium. Par contre, la consommation d'énergie est énorme et nous n'avons pour l'instant pas trouvé de solutions pour répondre à ces besoins. ■

*Outil disponible sur: lis2.epfl.ch/resiliencetorobots/#/



Progress on Pandora's box, the deployment of artificial intelligence poses numerous questions (image not generated by IA).

LES SYNDICATS ONT UN RÔLE À JOUER

Lors du sommet sur l'IA, la Confédération syndicale internationale (CSI), qui y participait, a insisté sur la nécessité de protéger et d'associer les travailleurs à ce processus. «L'avenir du travail façonné par la numérisation et l'IA est inévitable, mais les résultats ne sont pas prédéterminés. La question n'est pas de savoir si ce changement se produira, mais comment le gérer. Et pour ce faire, les syndicats s'avèrent essentiels», a déclaré Eric Manzi, secrétaire général

adjoint de la CSI. Cette dernière exige d'abord que les travailleurs et leurs syndicats soient associés à la prise de décisions concernant la manière dont l'IA est introduite et utilisée dans le monde du travail, mais aussi qu'elle ne soit pas employée pour porter atteinte aux droits fondamentaux, notamment la liberté syndicale et le droit d'organisation. Par ailleurs, la CSI réclame que la prise de décisions algorithmiques ne puisse pas se substituer au contrôle humain,

en particulier en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail. Enfin, elle plaide pour l'élaboration d'une réglementation internationale plus stricte, à travers une convention contraignante de l'OIT sur le travail décent dans l'économie des plateformes.

«Les syndicats ont un rôle essentiel à jouer pour garantir que l'IA ne devienne pas un outil de précarisation, mais plutôt un levier d'amélioration des conditions

de travail, confirme l'économiste Rafael Lalive. Ils peuvent notamment exiger plus de transparence sur les décisions automatisées, veiller au respect des droits des employés et négocier des formations adaptées aux évolutions du marché du travail. Concrètement, les syndicats peuvent exiger que le rôle des travailleurs humains dans toute décision sensible soit maintenu. Cela aussi pour assurer la pérennité des emplois.» ■ **MT**

VERS UN CONSENSUS INTERNATIONAL?

Début février s'est tenu à Paris un sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, organisé par Emmanuel Macron, qui a réuni des dizaines de chefs d'Etat, des organisations internationales, des entreprises multinationales, des syndicats et des représentants du monde universitaire pour examiner les incidences de l'IA sur la société. A son terme, 61 pays ont signé une position commune en faveur d'une IA «ouverte, inclusive et éthique», qui invite au dialogue mondial en faveur d'une meilleure accessibilité de tous à l'IA, et contre une «concentration du marché». Pour Rafael Lalive, c'est «un pas important vers une gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle fondée sur des principes éthiques», même s'il rappelle que sa mise en œuvre concrète reste un défi. «La Suisse, avec son expertise en innovation technologique et son cadre réglementaire rigoureux, peut jouer un rôle clé en promouvant une IA respectueuse des droits fondamentaux et de la diversité. En tant que pays neutre et siège de nombreuses organisations internationales, elle pourrait aussi faciliter le dialogue entre les différentes puissances en matière d'IA.»

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont refusé de signer cet accord. L'efficacité d'une régulation mondiale sans deux des principaux acteurs de l'IA soulève évidemment des interrogations. «Les Etats-Unis ont une position très libérale, commente Michele Pellizzari. Les déclarations américaines laissent entendre qu'il y a une volonté d'imposer un contrôle important et qu'aucun accord ne sera possible. C'est inquiétant, mais là encore, le développement politique de la question de l'IA est très récent et reste rempli d'incertitudes.» Même sans les Etats-Unis, Rafael Lalive pense que l'initiative peut progresser grâce à la coopération des autres nations et à l'influence de l'Union européenne, qui joue un rôle moteur dans la réglementation de l'IA. «Pour avancer, il serait pertinent de maintenir un dialogue ouvert avec ces pays afin de trouver des terrains d'entente sur des normes minimales en matière d'éthique et de transparence. L'Union européenne reste un espace économique important qui peut faire pression de telle sorte que les développements progressent dans son sens.» ■ **MT**

«UN CONSENSUS MINIMAL À CONCRÉTISER»

Les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur des mesures visant à garantir la protection des salaires dans le cadre des bilatérales avec l'UE. Un point positif mais il reste beaucoup de pain sur la planche.

Sonya Mermoud

«Un pas en avant a été franchi, plusieurs pistes se dessinent, mais il reste encore beaucoup de questions ouvertes.» Membre de la direction d'Unia, Nico Lutz réagit positivement à l'entente trouvée entre les syndicats et les associations faitières patronales concernant les relations bilatérales avec l'UE au terme de plus de soixante séances de discussions. «Tous les participants ont reconnu que le résultat des négociations avec l'UE se traduisait par un recul dans la protection des salaires et que des mesures de politique intérieure contraignantes devaient maintenant être prises.» Si, dans ce sens, Unia salue l'accord commun qualifié de «consensus minimal», il attend maintenant de voir sa concrétisation. Et réclame des éclaircissements sur de nombreux points encore à la suite de concessions faites à l'UE. Il s'agit notamment d'obtenir des garanties quant aux frais relatifs à la loi sur les travailleurs détachés et le délai d'annonce des entreprises après que celui-ci ait été raccourci de 8 à 4 jours ouvrables.

ADAPTER LE SYSTÈME D'EXTENSION DES CCT

«Nous acceptons cette réduction si celle-ci ne porte pas préjudice aux contrôles qui doivent pouvoir être menés à temps avec ce système numérique et sous réserve des dispositions compensatives discutées.» Unia demande aussi que les marchés publics soient attribués à des entreprises correctes. Autre préoccupation du syndicat, la question de la responsabilité solidaire entre les entreprises et leurs sous-traitants qui doit être renforcée. «Aujourd'hui, cette responsabilité n'est effective que pour les revendications sur les salaires. L'entrepreneur contractant doit aussi pouvoir être tenu pour responsable d'éventuelles sanctions et frais de contrôle infligés par les commissions paritaires.» Unia insiste encore sur la nécessité d'adapter les conditions d'extension des Conventions collectives de travail à la réalité actuelle, estimant le système d'aujourd'hui dépassé. En d'autres termes, les quotas pour la déclaration de force obligatoire des CCT doivent être globalement diminués.

MIEUX PROTÉGER LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

«Il est impératif d'adapter les règles pour mieux sécuriser les CCT existantes au risque de conduire à un affaiblissement des droits des salariés», note le syndicaliste. Et d'ajouter: «Le mandat donné aujourd'hui par le Conseil fédéral va dans la bonne direction. L'essentiel reste de savoir si l'on parviendra à garantir des CCT dans des structures en plein changement, avec davantage de sous-traitants et de très petites entreprises.» Le syndicat estime par ailleurs que la protection contre les licenciements de représentants de salariés doit être au moins conforme aux normes de l'Organisation internationale du travail. Unia rappelle qu'il s'engage pour des relations réglementées avec l'UE, soulignant l'importance capitale de la libre circulation des personnes et de l'égalité des droits entre tous les travailleurs et les travailleuses. Il attend désormais que les déclarations d'intention se traduisent par des mesures concrètes, des modifications législatives et la clarification des questions en suspens. Le syndicat procédera à une évaluation finale et définira sa position après les décisions du Conseil fédéral et du Parlement. Le dossier ne devrait pas aboutir avant 2027-2028. ■

UNIA

Ben 6il

Lakna

Concert

«Solidaires contre le racisme!»

De 19h30 à 01h30
Entrée gratuite

21.3.25

gaskessel

**Dans l'urgence,
donner les
premiers soins**

www.msf.ch
CCP 12-100-2



Rétrocession des contributions de solidarité dans l'industrie des machines

Pour l'année passée également, tous les membres d'Unia qui ont travaillé pour une entreprise assujettie à la CCT MEM recevront de leur employeur une « attestation de contributions de solidarité ».

En règle générale, cette attestation est jointe par les entreprises au décompte de salaire de janvier ou de février. Si ce n'est pas le cas, l'attestation peut être retirée auprès du bureau du personnel.

Ce document est un titre confirmant que la contribution de solidarité de Fr. 60.- a été prélevée sur le salaire pour l'année passée. Pour les membres du syndicat Unia dont le sociétariat a duré toute l'année et qui ont travaillé dans des entreprises assujetties à la CCT MEM, la rétrocession se situe, en fonction du montant de leur cotisation de membre,



entre 200 et 320 francs
(si les cotisations de membre sont supérieures à 370 francs).

- En cas de perte de l'attestation personnelle, la rétrocession est également perdue!
- Merci de faire valoir votre attestation d'ici au 31.12.2025 au plus tard!

Tous les membres du syndicat Unia ont la possibilité de remettre ce titre personnellement ou par poste au secrétariat Unia concerné (prière d'indiquer le compte de chèques postaux ou le compte bancaire). En cas de problèmes ou de questions, les collègues sont priés de s'annoncer auprès de leur secrétariat Unia de la région/section ou auprès du secrétariat central du syndicat Unia à Berne.

UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Véronique Polito

RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin, Antoine Grosjean

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 46012 exemplaires

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



DEUX MOIS D'ESSAI GRATUITS?

- Je souhaite recevoir gratuitement L'Événement syndical pendant 2 mois.
- Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à L'Événement syndical · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à administration@evenement.ch · evenement.ch/abonnement
Tél. 021 321 14 60

**L'INFORMATION
N'A JAMAIS
EU AUTANT DE
VALEUR.**

**Investissez
dans son
indépendance!**

**Abonnez-vous
dès 17.-/mois**



LE COURRIER

UN FORUM POUR LA JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE

En mars, la coalition Stop-Pillage organise un contre-sommet, avant le grand raout des négociants en matières premières à Lausanne.

Aline Andrey

Dénoncer la captation des richesses du Sud par le Nord, ainsi que ses conséquences humaines et environnementales désastreuses. C'est le but du forum, qui aura lieu à Lausanne du 14 au 16 mars, organisé par la coalition Stop-Pillage*. Descendante du Collectif contre la spéculation sur les matières premières créé en 2012, la coalition s'érige ainsi «contre l'extractivisme et l'impérialisme mortifère». Face à elle, quelque 450 négociants et financiers du secteur des matières premières se réuniront à l'Hôtel Beau-Rivage à Lausanne, une dizaine de jours plus tard, à l'invitation du *Financial Times*. Depuis une douzaine d'années, le FT Commodities Global Summit rassemble des dirigeants de sociétés de négoce, de métaux, de produits agricoles, de minerais ou encore de pétrole, telles que Trafigura (lire ci-dessous), Gunvor, Glencore, Vitol, Cargill... Autant de multinationales régulièrement dénoncées pour leurs violations des droits humains et environnementaux.

LA SUISSE, PLATEFORME TOURNANTE

Stop-Pillage rappelle ainsi simplement «que le confort de quelques-uns ne peut pas continuer à être bâti sur la destruction des autres»: «Du téléphone à la brosse à dents électrique, en passant par les vélos et des produits du quotidien comme le café ou le sucre, une grande partie de ce que nous consommons provient de matières premières issues du Sud Global. Ces ressources sont extraites ou cultivées dans des conditions inhumaines, alimentant des chaînes d'approvisionnement qui appauvrissent les populations locales tout en détruisant leurs écosystèmes.» La coalition dénonce aussi l'impact de la transition énergétique dite «verte», qui exige toujours plus de ressources.

L'extraction du lithium, indispensable aux batteries des voitures électriques, nécessite des quantités d'eau astronomiques, détruit des écosystèmes et menace des populations déjà frappées par la sécheresse.

Stop-Pillage s'insurge également contre «la complicité active des autorités suisses qui offrent aux multinationales un paradis fiscal, une faible régulation et une opacité propice à l'exploitation». Ses revendications: la fin de l'extractivisme, symbole du capitalisme racial; le démantèlement des géants suisses du trading et du paradis fiscal helvétique; la reconnaissance du droit des peuples à disposer de leurs ressources; et un modèle économique fondé sur la justice sociale et climatique. ■

* Les organisations membres de Stop-Pillage: Attac Suisse, CETIM, Collectif Sud Global, Ensemble à Gauche (Solidarité & Ecologie, solidaritéS Vaud, Décroissance alternative), Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM), Debt for Climate Switzerland. Avec le soutien des Jeunes POP, du Collectif Afro-Swiss, de Contre-Attaque et Autonomie, du Collectif Kiboko, d'E-Changer, de Grondement des terres, du POP Lausanne.

Plus d'informations: <https://stop-pillage.ch>

«TROPICAL UTOPIA»

Pour soutenir l'organisation du contre-sommet, Solidarité & Ecologie organise la projection de *Tropical Utopia*, de João Amorim, vendredi 28 février, à 18h30, à Sport 5 à Yverdon-les-Bains (av. des Sports 5). Ce documentaire, au travers des regards de Noam Chomsky et de l'ancien ministre brésilien des Affaires étrangères, Celso Amorim, plonge dans la corruption et la manipulation médiatique visant à discréditer le rêve d'une Amérique latine plus juste et pluraliste. ■



Stop-Pillage rappelle «que le confort de quelques-uns ne peut pas continuer à être bâti sur la destruction des autres». Photo: contre-forum des matières premières, mars 2018, Lausanne.

UN CONTRE-SOMMET POUR UN AUTRE MONDE

Pendant trois jours, de nombreuses conférences et ateliers seront au programme du forum organisé par Stop-Pillage, au centre socioculturel Pôle Sud à Lausanne (av. Jean-Jacques Mercier 3). Le vendredi 14 mars à 20h, deux historiens, Sandra Bott et Bernhard Schär, introduiront la rencontre avec une présentation intitulée «Connaître son passé: la Suisse, le colonialisme et l'impérialisme». Le samedi 15 mars dès 10h, «La Suisse, paradis des traders» sera le thème présenté par l'historien et militant de gauche Sébastien Guex et l'enquêteur à Public Eye Adrià Budry Carbó. Deux ateliers auront

lieu l'après-midi. L'un sur l'extractivisme en Amérique latine, avec Juan Pablo Gutierrez, délégué du peuple yukpa. L'autre sur la présentation des différentes investigations sur les multinationales présentes au FT Commodities Global Summit. Ensuite, la souveraineté alimentaire et les luttes pour la réforme agraire seront thématiques par Milena Polini, du Mouvement des sante terre au Brésil, ainsi qu'Emmanuelle Carton du Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM). Cette organisation sera représentée le lendemain, le dimanche 15 mars à 10h, par Eric Toussaint qui reviendra sur les dettes illégi-

times avec Gabriella Lima, militante d'Ensemble à Gauche et de Debtforclimate. A 13h, deux ateliers seront proposés: contre l'extractivisme en RDC, avec David Kithoko, représentant des associations françaises Génération Lumière, No Congo No Phone, Team Congo; et contre les multinationales, avec la Coalition suisse contre Glencore. Enfin à 15h, Mona Dennaoui de Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) et Joseph Daher, militant d'Ensemble à Gauche, reviendront sur le génocide en Palestine et le financement de la guerre. ■

Premières condamnations de la justice suisse pour corruption d'agents publics étrangers

Le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone a infligé une amende de 3 millions de francs à Trafigura, une société de négoce de matières premières, ainsi que des peines de prison ferme à deux accusés.

Antoine Grosjean

C'est une première pour la justice helvétique. Fin janvier, le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone a condamné une entreprise pour corruption d'agents publics étrangers. L'un de ses anciens dirigeants et un ex-responsable d'une société d'Etat angolaise écoperont d'une peine de prison ferme. Au terme d'un procès public très suivi, le géant du négoce de matières premières Trafigura, qui a des bureaux à Genève, devra s'acquitter d'une amende de 3 millions de francs pour des faits de corruption, ainsi que d'une créance compensatrice de 145 millions de dollars. Cette somme équivaut aux profits perçus grâce à une série de contrats obtenus en Angola, entre 2009 et 2011, à la suite du versement de près de 6 millions de dollars de pots-de-vin. Ancien numéro deux de Trafigura - et par ailleurs pilote automobile - Michael Wainwright, Britannique résidant dans le canton de Genève, est condamné à 32 mois de prison, dont douze

ferme. Une peine moins sévère que les quatre ans de prison ferme requis par le Ministère public de la Confédération à l'encontre de celui qui figure au classement du magazine *Bilan* des 300 plus grandes fortunes de Suisse. De plus, un homme d'affaires genevois, ex-employé de Trafigura devenu son intermédiaire en Angola, écoperont pour sa part de 24 mois avec sursis. Enfin, Paulo Gouveia Junior, ancien dirigeant de Sonangol, la compagnie pétrolière étatique angolaise, se voit infliger une peine de 36 mois de prison, dont quatorze mois ferme, pour avoir touché ces pots-de-vin.

Le Ministère public reprochait également à Trafigura de ne pas avoir pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher ces délits, sa réglementation interne de l'époque n'étant pas conforme aux standards internationaux en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Cela alors que les activités du groupe dans le secteur pétrolier en Angola présentaient un risque élevé à cet égard. L'ONG Public Eye salue un verdict qui sonne

comme «un avertissement à l'ensemble du secteur des matières premières», au terme d'un procès ayant «mis en lumière les rouages de la corruption» existant dans ce négoce, dont Genève est l'une des places fortes mondiales. Public Eye (à l'époque «Déclaration de Berne») avait publié, dès 2013, un rapport montrant comment Trafigura contribuait à l'enrichissement d'une caste de dirigeants autocratiques au détriment de la population angolaise. «Terre d'accueil des plus grands négociants en matières premières, la Suisse doit enfin agir de manière préventive, en établissant des devoirs de diligence contraignants ainsi qu'une autorité de surveillance spécifique pour ce secteur à haut risque», estime l'ONG. L'avocat de Michael Wainwright a d'ores et déjà annoncé qu'il ferait recours. En ce qui concerne Paulo Gouveia Junior et l'intermédiaire genevois, rien n'était encore décidé à l'heure où nous mettions sous presse. ■

POUR UNE PLACE FINANCIÈRE DURABLE

La place financière suisse génère au moins 18 fois le total des émissions de gaz à effet de serre domestiques de la Suisse. Des banques, des assurances et des caisses de pension financent des projets qui entraînent la déforestation et l'extraction d'énergies fossiles, aggravant la crise climatique et menaçant la biodiversité. C'est sur cette base que tous les partis - à l'exception de l'UDC - soutiennent l'initiative populaire fédérale «Pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir (initiative sur la place financière)», lancée fin novembre. L'Alliance climatique (dont fait partie l'Union syndicale suisse) et de grandes organisations de protection de l'environnement, tel le WWF, ainsi que des experts du secteur financier la soutiennent également. L'initiative demande que «la Confédération s'engage en faveur d'une orientation écologiquement durable de la place financière suisse». Celle-ci devrait ainsi cesser d'investir dans des opérations nuisibles pour la planète et mettre en œuvre des plans de transition. Par ailleurs, elle interdit de financer ou d'assurer de nouveaux projets d'extraction d'énergies fossiles (comme le charbon, le pétrole ou le gaz), ainsi que l'extension des gisements existants. Une surveillance, avec des sanctions, est prévue également par la loi. Samuel Bendahan, conseiller national socialiste, est l'un des signataires de l'initiative. Il indique, en guise d'exemple, que «depuis la signature de l'Accord de Paris, UBS a fourni un total de 211 milliards de dollars pour financer les combustibles fossiles - charbon, pétrole et gaz. Cela fait d'UBS l'une des plus grandes banques mondiales lorsqu'il s'agit de financer les industries nuisibles au climat.» ■ AA

Pour davantage d'informations: initiative-place-financiere.ch

LA RÉCOLTE D'HUILE DE PALME RAPPORTE DES CACAHUËTES

Un récent rapport de Solidar Suisse révèle la précarité des conditions de travail et de vie des travailleurs migrants dans les plantations de palmiers à huile du Sabah, en Malaisie.

Manon Todesco

Dans l'Etat de Sabah, sur l'île de Bornéo, en Malaisie, ce sont principalement des travailleurs migrants sans papiers, originaires d'Indonésie et des Philippines, qui se tuent à la tâche dans les plantations de palmiers à huile. Payés à la pièce, ils gagnent entre 800 et 1800 ringgits par mois, soit 160 à 360 francs suisses, révèle Solidar Suisse, dans son dernier rapport 2025 sur l'huile de palme. Le salaire minimum légal est pourtant de 340 francs et un salaire décent a été estimé à 500 francs mensuels par l'ONG... La plupart n'ayant pas de permis de travail ni de titre de séjour, ils sont à la merci de leur employeur et vivent avec la peur constante d'être arrêtés lors des descentes de police, souligne le rapport. « Cette insécurité extrême intensifie l'exploitation, car les personnes concernées, en raison de leur statut illégal, sont exclues des systèmes publics de santé et d'éducation, ce qui pèse encore davantage sur leur budget. »

« Quand il pleut, nous ne pouvons pas travailler, témoigne un travailleur dans une vidéo tournée par Solidar Suisse. En plus des plantations, je travaille toute la nuit, pendant 12 heures. Je m'occupe des éléphants. J'ai des dettes, comme la plupart d'entre nous. Le salaire suffit à payer la nourriture, mais pas à envoyer de l'argent à la maison ou à rendre visite à ma famille. »

UN TRAVAIL ÉREINTANT

En plus d'être précaires et dangereuses, les conditions de travail sont très difficiles. « Les hommes, souvent affectés à la récolte, doivent porter de lourdes grappes de fruits pesant jusqu'à 23 kilos, indique Solidar Suisse. Les femmes s'occupent principalement de la fertilisation et de la pulvérisation de pesticides, ce qui les expose à des produits chimiques toxiques. Malgré les risques élevés pour leur santé, les travailleurs et les travailleuses ne disposent pas d'équipement de protection adéquat. Les accidents sont fréquents et soulignent l'absence de mesures de protection appropriées. » « S'il n'y a pas d'inspection, on ne nous donne pas de chaussures », raconte l'un des travailleurs dans une autre vidéo, sandales en plastique ouvertes aux pieds. « Pour pulvériser les pesticides, je porte sur le dos un réservoir de 15 litres que je remplis entre dix et douze fois par jour, rapporte Hasna, une travailleuse. J'épands environ 180 litres de pesticides par jour au total. Pendant la saison des pluies, il n'y a rien d'autre à faire que de rester chez soi, sans rien gagner. »

UNE HUILE À SUCCÈS

On le sait, la consommation d'huile de palme a explosé ces dernières années. Les 60% des produits emballés de supermarché contiennent de l'huile de palme, comme le chocolat, les nouilles instantanées, la crème glacée, mais aussi les cosmétiques, les shampoings, les déodorants ou la lessive. L'ascension de l'huile de palme est vertigineuse: entre 1995 et 2022, sa production mondiale a été multipliée par cinq, dont 80% vient d'Asie du Sud-Est, et c'est loin d'être fini. Pourquoi?



Les femmes s'occupent principalement de la fertilisation et de la pulvérisation de pesticides, ce qui les expose à des produits chimiques toxiques.

UN SALAIRE DÉCENT EST UN DROIT FONDAMENTAL

Du consommateur suisse aux autorités malaisiennes, en passant par les multinationales, chacun à son rôle à jouer pour faire bouger les choses et améliorer les conditions de travail et de vie de Hasna et de ses collègues. Solidar Suisse appelle les entreprises à garantir des salaires décents, en adaptant leur politique d'achats pour permettre aux propriétaires des plantations de verser des salaires corrects, mais aussi à être plus transparentes sur leurs fournisseurs afin de repérer les violations et de mener des contrôles en matière de droits humains. L'ONG en appelle aussi aux autorités politiques, invitées à définir des normes

d'importation plus strictes favorisant l'huile de palme réellement durable. « La Suisse doit également se doter d'une loi sur la responsabilité des multinationales, contraignant ces dernières à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. »

Enfin, nous, consommateurs, pouvons toujours changer la donne, en sélectionnant les produits que nous achetons, mais aussi en échangeant avec nos proches sur le sujet. ■ MT

Pour aller plus loin: solidar.ch/fr/rapport-sur-lhuile-de-palme-2025/#rapport

Parce qu'elle est polyvalente, bon marché et a un rendement à l'hectare bien plus élevé que les autres huiles végétales.

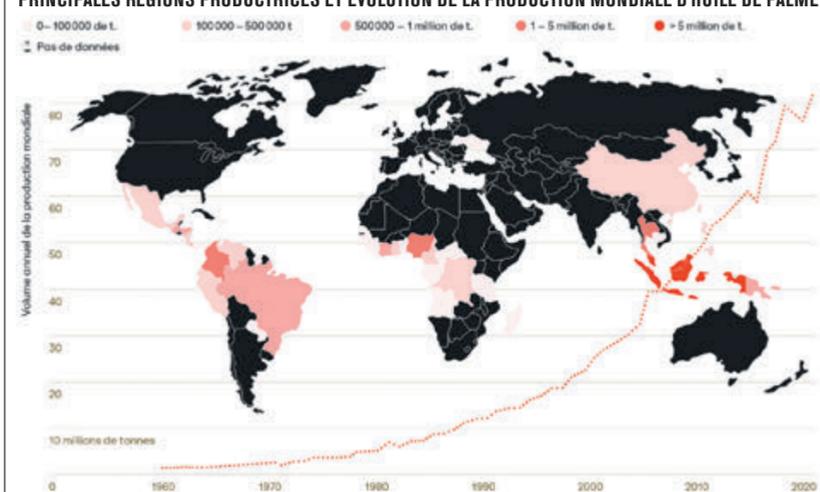
Le problème, c'est que l'être humain et l'environnement sont les premières victimes de cette production: déforestation en faveur des monocultures de palmiers à huile, déplacement forcé des populations autochtones, menaces pour la faune et la flore, et exploitation des travailleurs sont la réalité du boom de cet or rouge...

COMPLICITÉ OCCIDENTALE

Et la Suisse dans tout cela? D'après l'enquête de Solidar Suisse, des entreprises suisses telles que Nestlé et le fabricant de chocolat Barry Callebaut se fourniraient également en huile de palme provenant de cette région, malgré leurs engagements pris publiquement. « Ils affirment être conscients des

nombreux problèmes de la chaîne d'approvisionnement en huile de palme et expriment la volonté d'utiliser exclusivement de l'huile de palme "responsable" et "durable" dans leurs produits. Notre rapport montre cependant qu'il existe un grand écart entre ces déclarations et la réalité. » L'ONG souligne que Nestlé et Barry Callebaut, comme beaucoup d'autres entreprises, s'appuient principalement sur le label RSPO (Table ronde sur l'huile de palme durable), censé garantir la durabilité. « Cependant, les critères de certification révisés récemment n'exigent plus le versement d'un salaire permettant de vivre dignement. Cela représente un retour en arrière alarmant. » Et de préciser qu'en 2023, le salaire du PDG de Nestlé était 5831 fois supérieur à celui d'un travailleur des plantations de palmiers à huile... ■

PRINCIPALES RÉGIONS PRODUCTRICES ET ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION MONDIALE D'HUILE DE PALME



Les hommes doivent porter de lourdes grappes de fruits pesant jusqu'à 23 kilos.

EUROPE SOCIALE

SALAIRE MINIMUM EUROPÉEN: COUP DE THÉÂTRE JURIDIQUE

Roland Erne

L'année a commencé en fanfare pour l'Europe sociale: le 14 janvier, l'avocat général de l'UE, Nicholas Emiliou, a recommandé à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) d'annuler la directive sur le salaire minimum. Sa demande s'appuie sur une plainte déposée par le Danemark contre le Parlement européen et le Conseil, car leur directive sur le salaire minimum porterait atteinte à l'autonomie des partenaires sociaux nationaux.

Des pieds d'argile. Les premières analyses juridiques ne laissent pas présager que la plainte aboutira. Pour Claire Kilpatrick et Marc Steiert de l'Institut universitaire européen de Florence, l'argumentation de l'avocat général Emiliou repose sur des pieds d'argile. La Confédération européenne des syndicats (CES) part également du principe que la CJUE ne donnera guère suite à la plainte. La directive vise plutôt à garantir un « niveau de vie décent » à tous les travailleurs d'Europe par des mesures de politique sociale. Cela inclut des plans d'action visant à étendre la protection des salariés par les conventions collectives. En outre, les pays qui ont des salaires minimums fixés par la loi doivent les augmenter régulièrement à l'avenir et veiller à ce qu'ils garantissent un niveau de vie décent. Comme le paiement de ces salaires doit être imposé, tous les pays de l'UE sont désormais tenus de renforcer la protection des salaires.

BusinessEurope. Néanmoins, l'issue de la plainte reste incertaine, d'autant plus qu'un puissant lobby est derrière l'attaque contre la directive sur les salaires minimums. Dès le début, l'organisation faitière européenne BusinessEurope, dont l'Union patronale suisse est également membre, a tout misé sur la carte juridique. BusinessEurope a ainsi lamentablement échoué dans la procédure législative.

Manque de clarté. Pour l'avocat Emiliou, il incombe à la Cour de justice de l'Union européenne de résoudre les problèmes résultant de formulations peu claires des traités de l'UE, car cette dernière repose sur l'Etat de droit. Ce faisant, elle omet commodément la valeur de la démocratie, qui est mentionnée dans le traité de l'UE avant l'Etat de droit.

Conflit politique. La question de savoir si les partenaires sociaux préfèrent que les mesures de politique sociale et de politique de l'emploi soient prises au niveau national ou européen ne dépend pas de principes abstraits, mais de l'orientation des mesures proposées. La CJUE devrait donc accepter le résultat du processus législatif de l'UE. Le Parlement européen et le Conseil des ministres n'ont pas été les seuls à participer à ce processus démocratique, la CES et BusinessEurope, en tant que partenaires sociaux européens, ainsi que de nombreux parlements nationaux y ont également pris part. Par ailleurs, Nicholas Emiliou, alors représentant permanent de Chypre au Conseil des ministres, a également participé au processus politique qu'il tente aujourd'hui de contourner juridiquement. ■



Roland Erne a été laborantin et secrétaire national de la jeunesse du Syndicat industrie et bâtiment. Depuis 2003, il est professeur d'université en intégration européenne et en relations du travail à l'University College de Dublin.

PLAN SOCIAL

Un an après la grève, Micarna s'apprête à fermer. Témoignages.

PAGE 11



PROCÈS

A Genève, une victime de harcèlement sexuel affronte son ancien employeur au tribunal.

PAGE 13



PAUSE CAFÉ

Grâce à Unia, Fanny Hostettler, assistante en pharmacie, a découvert la solidarité.

PAGE 14

DES TOILETTES PROPRES GRÂCE À UNIA

Après l'intervention d'Unia Fribourg sur le chantier du MIC à Marly, la direction technique a installé des WC supplémentaires et prévu leur entretien régulier. Le syndicat ne lâche rien.

Manon Todesco

Fin janvier, Unia Fribourg fait une découverte pour le moins nauséabonde lors d'une traditionnelle visite de chantier. Il s'agit du chantier du MIC (Marly Innovation Center), à Marly, sur lequel œuvrent plus de 200 personnes, actives dans la construction et le second œuvre. «Il n'y avait que huit toilettes et dans un état catastrophique», rapporte Yannick Ferrari, membre de la direction d'Unia Fribourg. Les travailleurs nous ont informés qu'ils s'étaient plaints de cette insalubrité à la direction technique mais que rien n'avait bougé.» Cette dernière a, de son côté, dit à Unia qu'elle n'était pas au courant. Le syndicat exige alors que la situation soit réglée. Très vite, huit nouveaux WC sont acheminés sur le chantier. Mais le problème n'est pas résolu, car ils sont toujours «immondes». «Il n'y avait pas de savon, pas de papier, pas d'eau et pas de brosse mis à la dispo-

sition des employés, comment voulez-vous maintenir des toilettes propres?»

UNE OPÉRATION FRUCTUEUSE

C'est ainsi que le 6 février, Unia met la direction technique en demeure en lui demandant de se mettre en conformité avec ses obligations légales avant le 13 février, sans quoi, les travailleurs se réservaient le droit de mener des actions de lutte afin de faire respecter leurs droits et leur dignité. «La direction technique nous a tout de suite répondu que la situation allait être réglée», informe Yannick Ferrari. Deux nettoyages par semaine ont été planifiés en plus d'un contrôle quotidien de la propreté et de la salubrité des WC.» La rencontre sur le chantier a été maintenue le 13 février, lors d'une pause café-croissants, pour informer et échanger avec les travailleurs. «Tout n'est pas encore résolu en matière de propreté, mais grâce au syndicat et à sa campagne pour des chantiers dignes, les ouvriers ont obtenu rapidement ce qu'ils réclamaient, alors que le chantier dure depuis un an et demi, se réjouit Yannick Ferrari. Cette campagne vient des militants d'Unia, et c'est important de dire que les conditions de vie au quotidien sur le lieu de travail sont un thème qui préoccupe énormément les travailleurs, au-delà des questions purement salariales.» Unia reste très vigilant et continuera à se rendre fréquemment sur le chantier du MIC pour s'assurer que les engagements pris sont bien respectés. «On part de très loin, mais il y a encore du travail, on ne lâche rien», insiste Yannick Ferrari, qui ajoute qu'une nouvelle mise en demeure sera adressée, aux entreprises cette fois, pour qu'elles corrigent certaines problématiques repérées.



Grâce à l'intervention d'Unia, la situation sanitaire s'est améliorée. Le syndicat promet de rester vigilant pour s'assurer que les engagements pris soient respectés.

UNIA PEUT AGIR!

Il est crucial de rappeler que ces questions sanitaires sont un sujet sur lequel Unia peut agir. «L'un de nos membres dit se retenir d'aller aux toilettes sur le chantier et ce n'est pas normal!» s'indigne le responsable syndical. Un autre, pourtant affilié depuis longtemps, n'a

tout simplement pas jugé utile de parler de ce problème au syndicat. «Il pensait que nous n'étions pas compétents sur ces questions. C'est pourquoi il est important de faire comprendre aux travailleurs que toutes les conditions de travail et d'existence nous importent, pas que les salaires. Et plus

on est nombreux à se bouger et à faire valoir nos droits, plus forts on sera.» ■



Notre vidéo:
evenement.ch/videos



Des toilettes supplémentaires ont été installées. Et deux nettoyages par semaine ont été planifiés en plus d'un contrôle quotidien de la propreté et de la salubrité des WC.

Les travailleurs en ont plein le dos!

Unia Genève a pointé un chantier public sur lequel les ouvriers doivent porter des tonnes de matériel à la main, faute de monte-charge, pourtant obligatoire. Le syndicat a posé un ultimatum à l'Etat.



Lors d'une action symbolique, le syndicat a cadenassé une palette de carrelage pesant plus d'une tonne en bas du chantier.

Manon Todesco

Le 18 février au matin, Unia Genève a convoqué la presse sur un chantier public de la route des Jeunes. Un bâtiment de l'Hospice général pour être plus précis. Le problème? «Les travailleurs doivent monter le carrelage, les pots de peinture ou encore les sacs de ciment jusqu'au cinquième étage, à la main ou sur le dos», dénonce José Sebastiao, responsable du secteur. Les monte-charge et autres transpalettes sont pourtant obligatoires! Ce dernier se réfère à l'article 25 de l'ordonnance 3 relative à la Loi sur le travail qui dit que l'employeur doit «prendre les mesures d'organisation appropriées et met à disposition les équipements adéquats, notamment les dispositifs mécaniques, pour éviter que les travailleurs ne doivent déplacer des charges manuellement». C'est lors d'une visite de chantier de routine qu'Unia Genève a constaté l'absence de ces outils. «Les chantiers

de l'Etat doivent pourtant se montrer exemplaires», souligne José Sebastiao, qui précise qu'un courrier a été envoyé au service concerné. «Nous leur laissons 24 heures pour que des moyens de levage soient installés sur le chantier, sans quoi, nous n'écartons pas des actions syndicales plus musclées!» A l'heure où nous mettions ce journal sous presse, les autorités s'étaient engagées à intervenir auprès de l'entreprise concernée.

RISQUES MULTIPLES

Au pied de l'immeuble, une palette de carrelage est symboliquement cadenassée par les syndicalistes. «Une seule palette pèse 1034 kilos, montre le responsable syndical. Il ne faut pas s'étonner que les travailleurs du bâtiment se plaignent d'avoir le dos cassé. La santé et la sécurité des travailleurs doivent être une priorité. Il faut arrêter d'économiser quelques sous sur le dos des travailleurs!» Les risques liés à la manutention manuelle de charges lourdes sont

multiples, d'après la Suva. Ils vont de la foulure musculaire aux douleurs chroniques, en passant par les lésions ligamentaires et les hernies abdominales. «Il y a le dos mais aussi les épaules, les chevilles, les genoux et les bras», insiste José Sebastiao. Notre campagne pour des chantiers dignes a porté ses fruits à Genève, avec des nettes améliorations en matière d'hygiène; hélas, on constate trop souvent, sur les chantiers privés comme publics, que les outils de levage ne sont pas mis en place. Nous lançons donc officiellement aujourd'hui cette campagne et nous dénoncerons publiquement tous les chantiers qui ne respectent pas cette obligation.» L'objectif de cette dénonciation est aussi d'informer largement les travailleurs. «La grande majorité d'entre eux ne sait pas qu'ils y ont droit, c'est d'ailleurs, une fois de plus, le syndicat qui a repéré le problème», regrette José Sebastiao. ■

À VOS CRAYONS



HOMME DE POLICE MÉCANISÉ	POISSON SÉCHÉ SOUS PEU	ANIMÉ INTITULA	SUVENT L'ACCIDENT ILE D'ITALIE	ÊTRE VIVANT	TENSION	CARDINAL DU BALAI !	BOUTS D'INTESTINS
				RENVOI VIEUX DO			
PRODIGIEUX ATTENDRI			DERMIQUES VILLE D'ALGÉRIE		BOURRU NYMPHES MARINES		ÉCRASE
				ESSAYAT TROUVÉ !			
LOI CHEZ NEWTON CARDINAL		PAS ICI TARTINE				FORME DE POUVOIR PROFITABLE	
BÊTE MAROUJA À VIE		RETIÉE DU FRUIT CHÂTEAU QUI INSPIRA PERRAULT				VILLE ALLEMANDE APPELLATION	
			CRITIQUAS FIN DE MESSE				
ÉLEVAT	FONDATION ADVERBE			EST OBLIGÉ POUFFÉ			CAPRICE D'ENFANT
				FORTERESSE À MOSCOU			
GREFFE		LOURDAUD				LETTRÉ GRECQUE	

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

	6	8	1	7			
	9			3	7	5	6
	3		4	9			1
	4	2			9	5	
5			4				8
1	9				3	4	
9			7	1		6	
3	5	7	2			8	
			3	4	2	9	

DIFFICILE

3		9	5	4			7
		6	2	9	8		
		3	8			1	
8	7				3	5	
	5		1	9			
	1	4	9	2			
7		5	6	4		8	

RÉSULTATS

V	L	E	S	I	V	E	E	N	E				
N	I	T	M	E	R	K	L	V	S	S	E	R	D
L	I	O	D	E	S	I	S	S	V	I			
S	V	A	N	I	E	R	E	V	O	L	V	I	
M	T	U	N	E	R	L	E	P	E	T	O	S	
U	P	S	R	U	E	R	L	V	A	L	I	S	
L	V	L	S	T	E	C	E	U	I	T	E	N	I
C	S	E	N	V	A	L	I	C	U	I	T	E	M
E	D	U	N	H	E	U	O	I	F	I	R	I	M
U	R	O	T	O	R	E	H	E	S	I	S	O	R
S													

8	3	4	1	9	5	2	6	7
9	7	2	8	6	4	1	3	5
1	6	5	3	7	2	8	9	4
2	8	7	1	3	4	5	6	9
5	9	3	2	4	6	7	1	8
4	1	4	7	1	8	6	3	2
6	9	1	9	3	8	5	7	2
3	5	8	6	6	2	2	7	9
2	7	4	6	1	5	4	8	3

DIFFICILE

7	9	2	4	3	5	6	1	8
4	8	1	6	9	7	2	7	3
3	9	5	1	8	7	4	2	6
2	4	3	7	5	9	6	8	1
8	1	9	2	4	6	3	7	5
5	7	3	7	3	8	8	5	6
1	1	2	6	8	6	9	8	7
7	3	5	4	2	4	6	6	9
6	5	6	3	7	8	1	6	4
3	9	4	3	7	5	4	8	6

FACILE

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

Fribourg, rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CHALET DE L'ENTRAIDE

L'assemblée aura lieu le **vendredi 4 avril à 20h** au Chalet de l'entraide, à Montbary-Le-Pâquier. Ordre du jour: **1.** Bienvenue et liste de présence. **2.** Bienvenue à Ariane, nouvelle concierge. **3.** Procès-verbal de l'assemblée du 15 mars 2024. **4.** Rapport du comité pour l'année 2024. **5.** Rapport du caissier pour l'année 2024. **6.** Rapport des vérificateurs, approbation des comptes. **7.** Nominations statutaires. **8.** Approbation du budget. **9.** Activités - Travaux 2025: Chalet, route des Cavues, source. **10.** Divers. Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité 5 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée. Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de délégués en fonction de ses effectifs (La Gruyère): PS = 5 délégués; Unia = 19; Syndicom = 4; SEV = 2; SSP = 2; USF = 1. Total des délégués: 35 max. Les collègues intéressés ou invités peuvent participer sans droit de vote. Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer. A l'issue de l'assemblée, une collation sera servie. Transport, excuse: 026 912 56 91 ou 079 944 35 85 ou raymond.remy@websud.ch Au nom du comité, Raymond Remy, président

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. Envois des formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2024, nous vous invitons à nous téléphoner afin de convenir d'un rendez-vous pour procéder au paiement au +41 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matin, du 10 février au 14 mars.

A cette occasion, nous vous remettons les renseignements utiles ainsi qu'une quittance avec laquelle vous pourrez contacter directement la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Tarifs par déclarations:

- Déclaration simple syndiqué ou couple syndiqué/retraité: 54 fr.
- Déclaration simple syndiqué et conjoint non syndiqué: 64 fr.
- Déclaration simple non syndiqué: 84 fr.
- Enfant (revenu inférieur à 15000.-): 15 fr.
- Auto déclaration relative à la fortune immobilière (Suisse ou étranger): 33 fr.

La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 13h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3.

Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Pour nos membres domiciliés dans le canton de Neuchâtel

Afin de faciliter l'organisation et pour toute information concernant les tarifs et le détail des documents à nous apporter, nous vous invitons à prendre rendez-vous en ligne via notre site internet neuchatel.unia.ch ou auprès de notre secrétariat au: +41 848 203 090.

Pour rappel, les rendez-vous pour les déclarations fiscales se dérouleront dans les plages suivantes:

La Chaux-de-Fonds: lundi et mardi, 8h-12h, 13h-20h, et le mercredi, 8h-16h.

Neuchâtel: mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-18h.

Fleurier: pas de rendez-vous possible, dépôt des documents le mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle: pas sur rendez-vous possible, dépôt des documents le jeudi, 10h-12h et 14h-17h.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai 20.

Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11.
Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi, 9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

Moutier, rue Centrale 11.
Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

Porrentruy, rue des Baïches 18.
Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

St-Imier, rue Francillon 20.
Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi, 9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi, 9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: 9h-11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h.

Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h.

Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.

Monthey, avenue de la Gare 28.

Sierre, rue du Temple 3.

Sion, place du Midi 21.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h; mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2.

Lundi, 14h30-18h30.

Crissier, rue des Alpes 51. Jeudi, 16h-18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h; samedi, 9h-11h.

Le Sentier, Grand Rue 44.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2^e étage).

Lundi, 16h-18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne, rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey, rue Haldimand 23.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérésol 24.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, rte de la Zima 2.

Vevey, av. Paul-Cérésol 24.

Lausanne, pl. Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Crissier, av. des Alpes 51.

Yverdon, av. Haldimand 23.

Payerne, rue Guillemaux 1.

Morges, Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h; mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

BRÈVE

LES GRÉVISTES RADIOLOGUES N'ONT PAS ÉTÉ ENTENDUS

En grève depuis le 3 février, les techniciens en radiologie médicale (TRM) n'ont pas obtenu gain de cause. Lundi 10 février, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a

UN AN APRÈS LA GRÈVE, MICARNA S'APPRÊTE À FERMER

La fermeture prochaine de Micarna à Ecublens entraîne l'application du plan social obtenu après un débrayage mémorable il y a un an. Le point avec Unia Vaud et des employés.



Le 29 février 2024, les employés de Micarna décident de se mettre en grève. Pendant cinq jours, jusqu'à la saisine de l'Office cantonal de conciliation, ils ont tenu bon, nuit et jour, malgré le froid. Les soutiens ont afflué et une manifestation a également été organisée. Finalement, le plan social national de Migros a été amélioré pour toutes les entreprises industrielles du groupe.

Aline Andrey

Mardi 11 février, Unia s'est rendu devant Micarna, à Ecublens, pour distribuer des tracts d'informations aux derniers employés de l'entreprise de conditionnement de viande. Ils sont une trentaine à commencer à recevoir des lettres de licenciement, car la fermeture est prévue fin mai. Or, les conditions du plan social sont complexes. Noé Pelet, secrétaire syndical d'Unia Vaud, explique: «Le plan social de Migros, signé par l'Association suisse du personnel de la boucherie et la Société suisse des employés de commerce, est assez alambiqué. Par ailleurs, la direction a indiqué aux employés qu'ils devaient s'inscrire

au chômage. Or, selon leur ancienneté et leur âge, s'ils n'ont pas trouvé un emploi, Micarna doit leur proposer un contrat de travail de durée déterminée (CDD) qui peut aller de 2 à 7 mois.» C'est donc seulement à la fin de cette prolongation du délai de congé que l'employé doit se rendre à l'ORP. A ce moment-là, s'il n'a pas trouvé de poste, il a droit, toujours selon l'ancienneté et l'âge, à des indemnités de départ allant de 1 à 5 mois.

Depuis l'annonce de la fermeture en février 2024, beaucoup sont partis d'eux-mêmes, dans les domaines de la logistique, dans d'autres secteurs de Migros parfois ou chez l'autre géant orange. «Certains ont trouvé des emplois plus précaires, via des entreprises de loca-

tion de service. A l'e-Shop de Migros, le travail est très physique. Ce n'est pas normal de proposer de tel poste à des personnes de plus de 50 ans», souligne Noé Pelet.

«N'IMPORTE QUEL POSTE»

Un des employés, bientôt à la retraite, rapporte: «On pousse les travailleurs à accepter n'importe quelle place. Ce qui permet à Micarna de ne pas payer de plan social. L'année passée, beaucoup de jeunes sont partis et ont trouvé un emploi assez facilement. Pour les personnes entre 50 et 58 ans, c'est vraiment très dur. La pression est forte. Sur le marché du travail, ils sont vus comme vieux et ont souvent des problèmes de santé. Mon collègue est en

train de perdre la tête, deux personnes sont en burn-out. Certains ont même accepté un poste à Courtepin. Ils vont perdre de l'argent, car les frais d'essence et de voiture vont leur coûter cher. D'ailleurs, beaucoup sont partis pour des emplois avec des salaires beaucoup plus bas, parfois entre 4200 et 4500 francs brut. Ils perdent ainsi jusqu'à 1500 francs de salaire par mois.»

Résultat, jusqu'à présent, le plan social n'a pas encore été mis en œuvre. «Micarna met la pression pour que les gens partent», ajoute Noé Pelet. «Par ailleurs, sur 34 personnes encore en poste, 13 ont droit à une préretraite. Certains pourront s'inscrire au chômage et les 2520 francs par mois de la

préretraite sera déduit comme gain intermédiaire. Il y a aussi des personnes en arrêt maladie de longue durée. Pour elles, la durée du CCD sera déduite proportionnellement à la durée de la maladie. Bref, le plan social va finalement profiter à très peu de monde. Ce n'est pas digne d'une entreprise aussi importante que Migros, qui se repose ainsi sur l'assurance chômage.»

Parallèlement à cette fermeture, les heures supplémentaires prennent l'ascenseur. Noé Pelet dénonce: «Il arrive que des employés doivent travailler de 5h à 21h30, puis, le lendemain, recommencer à 5h... D'où notre demande de contrôle à l'Inspection du travail.» ■

TÉMOIGNAGES

«ÇA VALAIT LA PEINE DE DÉFENDRE NOS DROITS»

FRANÇOIS, LA SOIXANTAINE, PLUS DE 25 ANS D'ENTREPRISE «Je me souviendrai toujours du moment, le premier jour de grève, quand les employés de nuit nous ont rejoints à 4h30 du matin. On était 84 salariés, et 84 à être présents. Ça m'a beaucoup surpris. C'était magnifique. On a fait bloc, c'était impressionnant! Aujourd'hui, je m'en sors bien vu mon âge. Mais pour mes collègues en-dessous de 58 ans, je suis écoeuré. Je suis vraiment déçu de la manière dont tout ça s'est passé. Je me souviens des rumeurs de fermeture des mois avant. Début février 2024, on nous rassurait encore en nous promettant des investissements. Une semaine après, la direction nous annonçait la fermeture, avec comme unique choix d'accepter un poste à Courtepin ou alors de déposer notre démission. Même à des dames qui n'avaient pas de permis de conduire. Ils n'ont pas été honnêtes. Jusqu'à présent, il y a des menaces du style: "Vos 2500 francs, on n'est pas obligés de vous les donner"! Oublier de timbrer si vous prenez un café peut vous valoir un licenciement. Tout avertissement est bon pour ne pas payer le plan social.» ■

ANTONETA*, LA CINQUANTAINE, PLUS DE 15 ANS D'ENTREPRISE «Je me souviens de la manifestation d'Unia, à la Riponne, jusqu'à la Migros au centre-ville. Ça m'a rappelé les mobilisations «En quatre ans, on prend racine», pour avoir des papiers. Aujourd'hui, je suis naturalisée, mais on a dû beaucoup lutter. Se battre encore, depuis une année, m'a achevée. Je suis en arrêt maladie. Je n'arrive plus à dormir, j'angoisse. J'ai tellement donné pour mon boulot pour en arriver là... J'ai postulé ailleurs, mais je n'ai rien trouvé. Une question d'âge sûrement et je n'ai pas de diplôme. J'ai très mal vécu cette annonce de fermeture, surtout parce qu'on nous a manqué de respect. On nous a maltraités. Et puis, mon mari est arrivé à la retraite l'année passée. Et j'ai encore une fille aux études. Heureusement, on a trouvé un appartement moins cher. Je ne regrette pas d'avoir fait la grève, mais je me demande si on a vraiment gagné quelque-chose. Depuis une année, ils sont tellement durs. J'ai dû former des temporaires pour ceux-ci prennent ma place! Normalement, je devais être licenciée en septembre l'année passée. Quand je l'ai appris, j'ai fondu en larmes. Finalement,

on m'a permis de continuer jusqu'à la fermeture. A un moment, on nous a informés que les cas de rigueur entre 55 et 58 ans auraient également droit à une préretraite. Puis, quelques semaines plus tard, on nous a dit que finalement non. Par contre, on pouvait encore écrire une lettre pour la demander. Mais personne n'a reçu de réponse positive. Jusqu'à présent, on nous traite comme des numéros. J'ai même reçu une lettre avec, au verso, un autre nom que le mien. Sûrement une erreur de... copié-collé. On nous a proposé de travailler pour l'e-Shop, mais avec mes problèmes de dos, c'est impossible. Cela fait 15 ans que je travaille à la facturation, debout, dans le froid, à environ 10°C, ça use... Aujourd'hui, j'essaie d'être positive, mais je n'y arrive plus. Quand je pense à Micarna, je me sens vraiment mal.» ■

THÉRÈSE*, LA SOIXANTAINE, PLUS DE 20 ANS D'ENTREPRISE «Lors d'une nuit de piquet, on a mis l'ambiance pour oublier le froid. On a tellement rigolé, c'était fou! Honnêtement, si je devais recommencer, je recommencerais. Notre but, c'était de dis-

cuter. Ils n'ont pas été corrects avec nous. Ils nous ont appelés un par un pour nous proposer un plan social où il n'y avait rien dedans: aller travailler à Micarna à Courtepin, ou rien. Ce matin de février, à 4h30, on voulait un dialogue, mais ça n'a pas été possible. Et on est partis en grève. Même si c'était difficile, même si on n'a pas reçu assez - car le plus gros veut rester plus gros, et que le plus petit est toujours bafoué - ça valait la peine. Nous étions très fiers. Malgré ce froid-là, malgré les chefs, on a défendu nos droits. On n'aurait pas eu d'améliorations à notre plan social si on ne s'était pas battus. Je trouve dommage que les gens soient retournés trop vite travailler, mais je peux comprendre leur peur. J'aurais aimé continuer à travailler ici jusqu'à ma retraite. Je vais avoir droit à une préretraite, une rente-pont, mon deuxième pilier. Je devrais avoir 4000 francs, assez pour payer mon loyer. Dans tous les cas, c'est la santé qui compte. Je vais partir en vacances, me cultiver un peu, apprendre l'informatique, créer quelque-chose...» ■

* Prénoms d'emprunt.

Les carreleurs valaisans restent sur leur faim



«Les carreleurs valaisans ont vu, en deux ans, leur pouvoir d'achat diminuer de 2,5%», chiffre Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia.

Pour la seconde année consécutive, les carreleurs valaisans ne touchent pas d'augmentation. Unia fustige une attitude patronale jugée incompréhensible.

Sonya Mermoud

«Echec des négociations salariales pour les quelque 240 carreleurs valaisans au bénéfice de la Convention collective cantonale de la branche. Au terme de deux rencontres, l'une en décembre et la seconde la semaine dernière, les partenaires sociaux ne sont pas parvenus à un accord. L'Association valaisanne des entreprises de carrelage (AVEC) - regroupant

50 sociétés - a confirmé sa position initiale, refusant d'entrer en matière sur une hausse des rémunérations. Et ce pour la deuxième année consécutive. Unia réclamait au minimum 0,7% supplémentaire pour compenser le renchérissement du coût de la vie et une revalorisation des salaires, soit environ 2% de plus comme dans l'ensemble du secteur de l'artisanat du bâtiment. «Cette attitude est totalement incompréhensible. L'AVEC ne se soucie pas

du personnel et de son pouvoir d'achat qui a chuté de 2,5% en seulement deux ans», réagit Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, d'autant plus déçu que le domaine se porte à merveille. «Les entreprises ploient sous le travail, les carnets de commandes sont pleins. On dirait que le nouveau comité de l'Association veut montrer les muscles. Il adopte une position à rebours du partenariat social, rompant ses usages», poursuit le syndicaliste,

n'hésitant pas à qualifier de radins ses membres. Et cela alors que ceux-ci justifient leur refus en évoquant, précisément, des salaires suffisamment élevés. Dans ce contexte, Unia réfléchit à remettre la Râpe d'or à l'AVEC. Délivré par le syndicat en mars, ce prix stigmatise les associations patronales les plus pingres qui pénalisent les salariés dépendant de leurs décisions. ■

L'HISTOIRE OUBLIÉE DES RADIUMINEUSES

Une exposition photographique rend hommage à ces femmes qui ont été irradiées pendant des décennies à cause de leur travail dans l'horlogerie. A voir à Lausanne.

Antoine Grosjean

Ce sont les martyres oubliées de l'industrie du luxe. Pendant toute la première moitié du XX^e siècle, des femmes ont été quotidiennement irradiées à cause de leur travail avec une substance hautement radioactive utilisée dans l'horlogerie, le radium. On les a nommées les radiumineuses. La photographe genevoise Aline Bovard Rudaz leur consacre une exposition à la galerie Strates, à Lausanne. Elle y mêle ses interprétations photographiques personnelles de cette histoire tragique à des documents iconographiques, des archives et des interviews de témoins.

Ces petites mains – exclusivement féminines – de l'industrie horlogère ont souvent été atteintes de tumeurs cancéreuses à force de manipuler du radium sans le moindre équipement de protection. Leur travail consistait à appliquer ce matériau – bien plus radioactif que l'uranium – sur les index des cadrans de montres et sur les aiguilles, afin de les rendre phosphorescents. Du début du XX^e siècle jusqu'à son interdiction en 1963, et son remplacement par d'autres produits moins nocifs, le radium était en effet le seul moyen utilisé pour permettre de lire l'heure dans l'obscurité.

DES ENFANTS AUSSI CONTAMINÉS

Aline Bovard Rudaz a été touchée par le destin de ces femmes. L'artiste a passé un an et demi à faire des recherches sur elles, grâce à une bourse de la Ville de Genève. «Je m'intéresse beaucoup aux histoires oubliées, en particulier celles liées à la condition féminine, explique-t-elle. Après avoir lu un article de presse sur les radiumineuses, j'ai eu envie de creuser le sujet. Je n'ai hélas pas réussi à retrouver de ces travailleuses encore en vie,



Vision artistique d'Aline Bovard Rudaz sur l'histoire des radiumineuses, dont certaines se teignaient les ongles avec du radium.

mais j'ai pu recueillir les témoignages de leurs proches, de leurs enfants. J'ai aussi rencontré une chirurgienne qui en avait soigné à l'époque. Elle m'a raconté que des femmes avaient dû se faire amputer des doigts ou greffer de la peau.»

Totalement inconscientes du danger, les radiumineuses avaient pour habitude de lisser les poils de leurs fins pinceaux sur leur langue. Beaucoup

travaillaient à domicile, où elles ont aussi contaminé, sans le savoir, leurs familles, leurs enfants. «Le fils de l'une d'entre elles se souvient qu'il jouait souvent autour de l'établi de sa mère, et que le tapis brillait dans la nuit, car il y avait des petites taches de radium, confie la photographe. Plus tard, quand le problème a commencé à être connu, toute sa famille a été auscultée, et c'était lui le plus atteint.» Certaines

radiumineuses se teignaient même les ongles avec du radium, ou en utilisaient pour peindre des étoiles sur les murs des chambres de leurs enfants.

Dans le cadre du Plan d'action radium 2015-2023, l'Office fédéral de la santé publique avait identifié un millier de sites potentiellement contaminés au radium en Suisse. Au final, plus de 160 anciens ateliers horlogers ont dû être assainis. Des objets ont été récu-

pérés lors de cette campagne, qu'Aline Bovard Rudaz a pu photographier pour son exposition. Un travail de mémoire essentiel. ■

«Cherche radiumineuse», exposition à la galerie Strates, rue de la Borde 12, Lausanne. Jusqu'au 3 avril. Visite sur rendez-vous: galerie@strates.ch. instagram.com/galeriestrates/



Montre dont le cadran est orné de radium, retrouvée par l'Office fédéral de la santé publique lors d'une campagne d'assainissement d'anciens ateliers horlogers.

L'espoir, c'est la société civile planétaire

Jean Ziegler, sociologue et ex-parlementaire publie, à l'âge de 90 ans, un nouvel ouvrage dans lequel il estime que, face à la faim, à la guerre et aux inégalités, il faut miser sur la convergence des luttes.

Jean-Claude Rennwald

La faim dans le monde reste le plus grand malheur de l'humanité. Comme le souligne Jean Ziegler, sociologue, ancien député socialiste au Conseil national, premier rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, la famine et la malnutrition gagnent du terrain. Cette situation se produit alors que pour la première fois dans l'histoire du monde, note l'auteur de *Où est l'espoir?* (Seuil 2024), le problème de l'alimentation ne se pose plus en termes d'insuffisance de la production, mais d'impossibilité, pour des milliards d'êtres humains, d'accéder aux biens vitaux par manque de moyens financiers.

UN ENFANT MEURT DE FAIM TOUTES LES CINQ SECONDES

Jean Ziegler estime que toutes les cinq secondes, un enfant de moins de 10 ans meurt de la faim sur une planète qui regorge de richesses, alors que, sur les 71 millions de personnes qui ont quitté le monde en 2022, 13% sont, elles aussi, mortes de la faim. Dans la même logique, les inégalités entre riches et pauvres s'aggravent, meurtrières, source de colère et de désespoir. Tout aussi inquiétant, de nombreux pays européens bafouent le droit d'asile.

UNE PLANÈTE EN GUERRE

La question de l'alimentation est en partie liée à celle des guerres. Pour prendre un exemple, l'agression russe en Ukraine a fait exploser les prix du blé, de l'orge et du seigle, alors qu'en raison du bombardement des ports de la mer Noire par la Russie, 20 000 à 25 000 tonnes de céréales étaient bloquées dans les silos ukrainiens. La guerre en Ukraine a bien sûr d'autres aspects tragiques, en particulier la mort de plus d'un million de personnes, russes et ukrainiennes confondues. Le bilan est également meurtrier au Proche-Orient, où la guerre entre Israël et le Hamas avait fait 50 000 morts à fin 2024, dont l'immense majorité sont des ressortissants de Gaza. A cela s'ajoutent les guerres «oubliées»: Congo, Soudan, Somalie, etc.

SUPPRIMER LE DROIT DE VETO À L'ONU

Jean Ziegler formule plusieurs pistes pour faire face à ces désastres. Considérant la «faillite» des Nations Unies, il prône une profonde réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Aujourd'hui, les cinq membres permanents (Chine, Russie, Etats-Unis, Royaume-Uni, France) de cette instance onusienne disposent d'un droit de veto, qui empêche très souvent la communauté internationale d'intervenir dans tel ou tel conflit. «En Syrie, à Gaza, en

Ukraine, au Sahel, écrit le sociologue genevois, des milliers et des milliers d'êtres humains sont ainsi massacrés chaque jour et chaque nuit. Paralysée, l'ONU assiste passivement à ces horreurs.» A juste titre, Jean Ziegler propose par conséquent de supprimer le droit de veto des grandes puissances.

INÉGALITÉS CRIANTES

Jean Ziegler assène quelques autres vérités. Il note que, depuis 1989, l'impôt sur les sociétés a été coupé en deux dans les pays riches, pour le plus grand profit des milliardaires. En parallèle, les salaires d'au moins 1,7 milliard d'êtres humains n'ont pas suivi l'inflation en 2022. Et aussi que la fortune de Bernard Arnault, l'un des hommes les plus riches de la planète avec 179 milliards d'euros, correspond à celle cumulée de plus de 20 millions de Français.

Dans ce contexte, Jean Ziegler pense que la gauche ne doit pas s'obstiner à viser la conquête du pouvoir d'Etat. Elle doit miser sur «un nouveau sujet de l'histoire en train de naître: la société civile planétaire». A savoir le mouvement altermondialiste, la lutte pour la liberté des femmes, comme en Iran, ou les révoltes contre les pouvoirs établis impulsées par des minorités ethniques, comme en Equateur. C'est la convergence de ces mouvements qui

redonnera de l'espoir. Jean Ziegler s'inspire, pour conclure, de ce proverbe chinois que Che Guevara – dont il fut un temps le chauffeur à Genève! – aimait citer: «Les murs les plus puissants s'écroulent par leurs fissures.» ■



«Où est l'espoir?», Jean Ziegler, Editions Seuil, 208 pages.

BRÈVE

PRIX MIGRATION ET EMPLOI: POURQUOI PAS VOUS?

A la fin de l'année, un nouveau Prix Migration et Emploi sera décerné par la Commission cantonale fribourgeoise pour l'intégration des migrants et la prévention du racisme (CMR). Ce prix, attribué tous les deux ans, récompense les employeurs privés et publics basés dans le canton de Fribourg qui favorisent l'intégration professionnelle des personnes issues de la migration par des mesures ciblées, durables et innovantes. Ils doivent aussi s'engager à prévenir les discriminations de la population migrante sur le marché de l'emploi par des actions concrètes. Le lauréat recevra, en plus d'une attestation officielle, un prix d'un montant de 5000 francs qui seront remis à l'automne en présence des autorités, des médias et d'autres partenaires. Depuis 2011, le CMR a attribué sept prix, à l'image de cette entreprise bulloise active dans la construction, qui propose des cours de français pour ses employés souhaitant améliorer leurs compétences. Ou encore d'un garagiste de Matran, engagé en faveur de la formation de migrants arrivés tardivement en Suisse. Les employeurs intéressés à participer sont invités à envoyer leur dossier de candidature, en version électronique, d'ici au 30 mai 2025. ■ MT

Le formulaire se trouve sur le lien: fr.ch/imr/prix et doit être envoyé à integration@fr.ch, avec comme objet: Prix Migration et Emploi 2025.

LE DROIT DE MANIFESTER AU TRIBUNAL FÉDÉRAL

La Grève féministe neuchâteloise fait recours contre une décision de la justice cantonale, qui a approuvé l'interdiction faite au cortège du 14 juin 2023 d'emprunter l'avenue de la Gare.

Antoine Grosjean

Il y a des libertés fondamentales sur lesquelles on ne transige pas. Pour la Grève féministe neuchâteloise, le droit de manifester en fait partie. Après avoir été débouté par la justice cantonale, le collectif a décidé de défendre ce droit jusqu'au Tribunal fédéral, avec le soutien d'Unia et du Syndicat des services publics (SSP). En cause, le parcours emprunté par le cortège du 14 juin 2023, qui différait de celui décidé par les autorités.

La Ville de Neuchâtel voulait en effet que, depuis la gare, la manifestation rejoigne le centre-ville en passant par une ruelle étroite et raide qui traverse un quartier résidentiel, plutôt que par l'avenue de la Gare. Notamment pour ne pas perturber le trafic des transports publics. Mais les féministes, jugeant ce tracé inadapté et dangereux pour un rassemblement de près de 6000 personnes – dont des personnes âgées, des poussettes, des chaises roulantes – avaient tout de même pris l'avenue de la Gare, comme elles avaient d'ailleurs été autorisées à le faire en 2019 sans que cela pose de problèmes. Auparavant, elles avaient déposé le 8 juin une demande de reconsidération auprès du Conseil communal, l'exécutif de la Ville. Puis, devant son refus, fait recours au Tribunal cantonal le 12 juin.

DÉNI DE JUSTICE

Dans un premier temps, ce dernier a jugé le recours irrecevable, mais en avril dernier, le Tribunal fédéral a donné gain de cause à la Grève féministe, en reconnaissant qu'il y avait là un déni de justice. Les juges neuchâtelois ont donc dû remettre l'ouvrage sur le métier et, le 9 janvier dernier, ils ont donné raison aux autorités communales.

Mais les recourantes ne comptent pas en rester là et ont décidé de retourner défendre leur cause à Mon-Repos.

Solenn Ochsner, membre du collectif de la Grève féministe et secrétaire syndicale à Unia Neuchâtel, se trouve en première ligne de ce bras de fer judiciaire, puisque c'est elle qui avait accepté d'endosser la responsabilité officielle du cortège. A ce titre, elle est d'ailleurs sous le coup d'une plainte pénale, toutefois suspendue en attendant le résultat de la procédure. Elle rappelle qu'il y a déjà eu un précédent, en 2021, avec la Grève pour l'avenir. «Il devient de plus en plus compliqué d'organiser des rassemblements à Neuchâtel, dénonce-t-elle. C'est pourquoi nous voulons aller jusqu'au bout.» Son avocat, M^e Olivier Peter, considère que la décision d'interdire au cortège féministe d'emprunter certaines artères est arbitraire et discriminatoire, puisque d'autres manifestations, comme la course à pied BCN Tour, y ont été autorisées. Il souligne que la liberté de réunion pacifique, garantie aussi bien par les constitutions fédérale et cantonale que par la Convention européenne des droits de l'homme, implique le droit de choisir la date et l'heure d'un rassemblement, ainsi que son lieu. «Les autorités ne peuvent pas faire n'importe quoi, estime-t-il. Il faut une base légale démocratique pour restreindre la liberté de réunion. Selon le droit international, les perturbations du trafic ne sont pas jugées comme une raison suffisante pour cela.»

Dans son recours, l'avocat note que la seule base invoquée par les autorités est le Règlement de police de la Ville. Mais à ses yeux, ce texte, qui est édicté par l'exécutif, ne constitue pas une base légale formelle, autrement dit une loi adoptée par le pouvoir législatif.



Le 14 juin 2023, la Grève féministe neuchâteloise avait décidé d'emprunter l'avenue de la Gare (photo d'archives), même si les autorités de la Ville n'avaient pas autorisé ce parcours.

UN ENJEU PLUS LARGE

L'enjeu dépasse largement les frontières neuchâteloises, car la question de l'exercice du droit de réunion fait débat dans plusieurs cantons, notamment en ce qui concerne le parcours des manifestations. «Dans notre rapport sur le droit de manifester en Suisse, publié en juillet, nous avons constaté des incompatibilités avec le

droit international dans tous les cantons, indique Anita Goh, responsable de campagne à Amnesty International Suisse. En Europe, la Suisse est l'un des rares pays où il faut encore demander une autorisation pour organiser un rassemblement. Défendre le droit de manifester, c'est aussi une façon de défendre tous nos autres droits.» Solenn Ochsner et M^e Olivier Peter

tendent toutefois une perche au Conseil communal, en l'appelant à reconsidérer a posteriori sa décision concernant le cortège féministe du 14 juin 2023, ce qui aurait pour effet d'annuler la procédure judiciaire en cours. Mais le cas échéant, et si le Tribunal fédéral les désavoue, il n'est pas exclu que l'affaire soit portée devant la Cour européenne des droits de l'homme. ■

«Ce soutien m'a émue aux larmes»

Le procès intenté contre un fast-food genevois par une employée victime de harcèlement sexuel s'est ouvert en présence de dizaines de militantes solidaires.

Manon Todesco

Le 5 février s'ouvrait le procès intenté par Jessica*, avec le soutien d'Unia, contre l'enseigne de fast-food Five Guys à Genève. Derrière celle-ci se trouve l'entreprise Pastem SA. La jeune femme, 28 ans aujourd'hui, déclare avoir subi du harcèlement sexuel à répétition sur son lieu de travail. D'autres collègues femmes sont concernées, mais elle est la seule à avoir saisi la justice afin d'exiger réparation pour les souffrances vécues tout au long de ses relations de travail. «J'ai failli abandonner mais je me suis ravisée, témoigne Jessica, contactée par téléphone. Je le fais pour moi, mais aussi pour celles qui n'ont pas réussi à parler, c'est une sorte de sacrifice.»

Pour rappel, n'ayant pas trouvé de soutien auprès de ses supérieurs, Jessica contacte le syndicat en 2021. Depuis, Unia l'accompagne dans sa procédure. Lors de cette première audience, environ 80 militantes féministes ont manifesté devant le Palais de justice, en soutien à la plaignante (voir notre vidéo). «J'ai été émue aux larmes face à tant de soutien, et cela m'a confortée dans l'idée de me battre jusqu'au bout», souligne la jeune femme, très affectée dans sa vie professionnelle et personnelle depuis ce qu'elle a subi.

UNE PERSONNE SUR DEUX

«Ce procès est emblématique, car le harcèlement sexuel est un problème

structurel dans la société, et que l'on retrouve particulièrement dans la restauration, a commenté Aude Spang, secrétaire nationale à l'égalité chez Unia. A elle seule, Jessica vient porter un problème collectif.»

En effet, selon une étude du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, datant de décembre 2024, «plus de la moitié (52%) des personnes interrogées ont vécu au moins un des douze types de comportements sexistes ou sexuels non désirés soumis sur l'ensemble de leur vie professionnelle. Les femmes (58,8%) sont plus souvent concernées que les hommes (45,9%).»

D'après le syndicat, la problématique est connue, mais il semble que les employeurs aient de la difficulté à passer à l'action lorsqu'il s'agit de protéger leurs employés. «Unia souhaite que ce procès soit exemplaire pour toutes les personnes harcelées qui n'osent pas parler de ce qu'elles vivent, et pour celles qui font le pas de dénoncer publiquement ces pratiques archaïques. La honte doit changer de camp!»

EMPLOYEUR PAS AU COURANT

Après plusieurs mois de bataille contre l'entreprise qui demandait que le procès soit à huis clos, Jessica a obtenu que l'audience soit publique. Lors de la première audience, elle a raconté que, dès 2018, année de son engagement, elle subit des frottements et des caresses. «Nous étions nombreux en cuisine et

l'espace était étroit donc j'ai mis ça sur le compte du manque de place, mais ensuite, l'équipe s'est réduite mais les attouchements ont continué. Nos collègues hommes nous traitaient de putes et de salopes et nous demandaient quelles positions sexuelles on aimait. J'en ai parlé aux supérieurs, mais il n'y a pas eu de changements.» Elle raconte ensuite s'être fait toucher le sein par un collègue qui la ramenait chez elle en voiture. «J'avais entièrement confiance en lui et il disait qu'il me considérait comme sa fille. J'étais choquée.» Elle en parle à ses managers, qui disent vouloir réagir. «Le temps a passé, mais les paroles déplacées et les agressions ont continué. On avait beau alerter les supérieurs, rien ne changeait. Certains collègues qui nous harcelaient ont été promus managers.»

Avant de démissionner, Jessica se confie à la direction. Cette dernière, au Tribunal, affirme ne pas être au courant des faits et dit tomber des nues. Prise de maux de tête, Jessica n'étant plus en capacité de répondre aux questions, l'audience a été levée et l'affaire a été reportée au 7 avril et au 14 mai. ■

* Prénom d'emprunt.



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

POING LEVÉ

CRÈCHES GRATUITES, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Par Antoine Grosjean

On entend déjà les cris d'orfraie de la droite, hurlant à l'assistanat, à la politique de l'arrosoir. Mais les initiatives constitutionnelles lancées par l'Union populaire à Genève, pour que les crèches publiques et l'accueil parascolaire y deviennent gratuits, ont le mérite de mettre enfin sur le tapis cet enjeu crucial. Passons sur le calendrier opportuniste du parti de la gauche radicale, qui dépose ses textes à quelques mois des élections municipales genevoises. C'est de bonne guerre, mais espérons toutefois que ce ne soit pas qu'une tactique électoraliste. Car le fait est que la garde d'enfants est un véritable casse-tête pour de nombreuses familles, et une lourde charge financière sur leurs épaules. Or, pour elles, ce n'est pas un luxe, mais une nécessité. Y répondre relève donc du service public.

Les chantres de l'ultralibéralisme diront que c'est une question de choix, qu'on est là dans le domaine strictement privé. C'est évidemment faux, sauf pour la caste des nantis qui constitue la clientèle favorite du camp bourgeois. N'en déplaise aux tenants du patriarcat, l'époque de la famille dite «traditionnelle» – papa au bureau, maman aux fourneaux – est définitivement révolue. De nos jours, dans la plupart des ménages, les deux parents travaillent. C'est lié à la fois à l'émancipation des femmes et au fait que deux salaires ne sont pas de trop pour assumer des loyers de plus en plus exorbitants et des primes d'assurance maladie exponentielles. Avec tout cela, même deux revenus ne permettent souvent pas de s'offrir les services d'une nounou, à moins de la payer au noir et au lance-pierre. Ainsi, placer ses enfants à la crèche ou à l'accueil parascolaire n'est généralement pas un choix.

Et encore faut-il avoir la chance de décrocher la timbale...

Est-il normal que, dans l'un des pays les plus riches du monde, il soit si difficile de trouver une solution de garde? Qu'il s'agisse d'une crèche ou d'une maman de jour, obtenir une place s'apparente à une loterie, tant l'offre est loin de répondre à la demande. Et comment justifier le fait que les tarifs des crèches publiques et du parascolaire varient tellement d'une commune à l'autre? Souhaitons que ces initiatives aboutissent pour qu'au moins, l'indispensable débat public sur ce sujet d'intérêt général puisse avoir lieu. Et à ceux qui qualifient d'utopie la gratuité de ces services, rappelons simplement ces mots de Gandhi: «La différence entre le possible et l'impossible se trouve dans la détermination». Le seul choix dont il est question ici n'est pas individuel, c'est un vrai choix de société. ■

«LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, C'EST MAINTENANT!»

La Suisse ne fait pas sa part pour réduire le réchauffement climatique. Le point avec François Clément, secrétaire régional d'Unia Fribourg, qui a participé à un débat sur le thème.

Aline Andrey

Salé temps pour les militants écologiques. L'initiative des Jeunes Verts pour le respect des limites planétaires a été refusée dans les urnes. Alors que la Suisse ne prend pas les mesures nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5°C. Parallèlement, l'Alliance climatique vient d'analyser les résultats du pays face à ses engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. Résultat, la coalition, regroupant 150 organisations dont l'Union syndicale suisse, dénonce l'incohérence de la politique fédérale, ses erreurs de calcul et son manque d'ambition. «La Suisse présente des objectifs largement insuffisants, tant en termes de réduction des émissions que d'équité climatique et de financement», écrit-elle. Les critiques fusent également de la part de citoyens comme de scientifiques, contre les insuffisances de nombreux plans cantonaux sur le climat, notamment vaudois. Le canton de Fribourg ne fait pas exception. L'Union syndicale fribourgeoise (USF) a ainsi organisé le 11 février un débat intitulé «Climat: Fribourg fait-il sa part?» avec la participation de conseillers d'Etat, de militants climatiques et de François Clément, président de l'USF et secrétaire régional d'Unia Fribourg. En marge de cette rencontre, ce dernier nous livre son point de vue.

En quoi le plan climat fribourgeois n'est-il pas à la hauteur?

Le problème central est que les politiques continuent à penser le réchauffement climatique comme un problème du futur. Or, c'est maintenant! Il faut donc des mesures immédiates. Dans le plan climat fribourgeois, on parle énergie, transports, agriculture... mais aucun chapitre ne parle du monde du travail en tant que tel.

Or, ce sont les travailleuses et les travailleurs qui sont le plus en danger. On oublie trop souvent de les consulter. Et le débat de cette semaine ne fait, malheureusement, pas exception.

Quel impact ont déjà les changements climatiques sur les employés?

Ils subissent déjà des événements extrêmes. Poser du goudron entre 160 et 200 degrés, lorsqu'il fait 33°C à l'ombre, est très éprouvant. Dans l'hôtellerie-restauration, dans des cuisines mal isolées, les températures peuvent monter très hauts. Après plusieurs heures de ce «sauna», les employés en sortent mal en point.

Ces conditions complètement inadaptées mettent les travailleurs et les travailleuses en danger. En surchauffe, les organes peuvent s'arrêter de fonctionner en quelques heures. Les corps sont mis à rude épreuve et sont davantage sujets aux maladies. Par ailleurs, les enfants, eux aussi, sont affectés quand on les entasse dans des cabanons mal isolés faute de bâtiments scolaires en suffisance...

Quel rôle peuvent ou doivent jouer les syndicats dans la transition écologique?

La question écologique est éminemment syndicale, car elle touche la classe travailleuse. Comment pro-

duire de la richesse et la faire circuler pour promouvoir la justice climatique et éviter que les conditions de travail ne se dégradent encore? Ce sont des mesures concrètes dont on a besoin urgemment: créer une loi intertempéries sans jour de carence, renforcer des mesures de protection telles que l'obligation de mettre à disposition de l'eau potable, permettre la diminution des efforts en cas de fortes chaleurs...

Plus largement, il s'agit d'envisager des reconversions vers des métiers plus respectueux de la planète. Un maçon ne tient pas forcément à couler du béton. Travailler avec du

bois ou d'autres matériaux lui va très bien. C'est une question politique, au même titre que celle de développer de nouvelles filières. L'apprentissage de monteur en panneaux solaires est un bon exemple. Isoler les bâtiments, les rénover plutôt qu'en construire de nouveaux; réparer les objets plutôt que les jeter; former des e-garagistes qui puissent réparer les batteries électriques. Ce sont autant d'alternatives à développer.

C'est une histoire de carnet de commandes, mais aussi d'investissements de l'Etat, comme pour les transports publics. Je crois que, malgré l'aspect symbolique de la voiture, la plupart des conducteurs préféreraient se déplacer en transports publics. Mais comment faire quand on est frontalier, ou quand on commence de travailler dans son usine située hors des lignes de bus à 23h?

Au niveau national, que pensez-vous du net rejet de l'initiative des Jeunes Verts? Comment continuer la lutte?

Ce score de 30% est relativement honorable pour une initiative, lancée par des jeunes, qui était qualifiée d'utopiste. Malgré cette défaite, le climat reste la préoccupation première de la majorité des gens. Les moyens pour diminuer le réchauffement doivent être clarifiés. Aujourd'hui, la question centrale est comment faire payer ceux qui sont le plus responsables. Soit les plus hauts revenus, dont certains prennent l'avion 20 fois par année. Ce n'est pas au monde ouvrier, qui pollue beaucoup moins, de devoir encore se serrer la ceinture. Il s'agit aussi de se rappeler que, même en arrêtant aujourd'hui toute source de pollution, les températures vont continuer à grimper. C'est un problème qui va accompagner la jeunesse pendant le siècle à venir. ■



«Les ouvriers subissent déjà des événements extrêmes. Poser par exemple du goudron entre 160 et 200 degrés, lorsqu'il fait 33°C à l'ombre, est très éprouvant», alerte François Clément.

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Fanny Hostettler

«SANS CCT, CHAQUE EMPLOYEUR FAIT CE QU'IL VEUT»

Antoine Grosjean

Le syndicalisme a été une révélation pour elle. «Dès que j'ai commencé à travailler, j'ai compris qu'il fallait être solidaires et se mobiliser pour améliorer nos conditions de travail, mais je ne savais pas comment m'y prendre», confie Fanny Hostettler, assistante en pharmacie à Lausanne. Le déclic est venu lors d'une réunion organisée par Unia Vaud. «Nous étions en pleine pandémie de Covid, une période difficile pour la profession, se remémore la trentenaire. Nous avions énormément de travail et nous étions très exposés au risque de contagion.» Unia avait alors invité les assistantes et les assistants en pharmacie du canton de Vaud pour en parler. «Grâce à cette séance, j'ai vu ce qu'on pouvait faire ensemble, avec l'aide du syndicat.»

UN MÉTIER DIFFICILE ET MAL PAYÉ

Depuis lors, l'engagement de la jeune femme ne s'est pas démenti. Elle est même devenue présidente du comité vaudois des assistantes en pharmacie d'Unia. «Cela prend du temps, mais c'est un plaisir. Le syndicat, c'est très amical, on se soutient les unes les autres.» Fanny Hostettler se félicite d'avoir, avec ses collègues, fait un peu avancer la cause. «L'an dernier, nous avons lancé une pétition pour demander une revalorisation de la profession via une convention collective de travail (CCT). Nous avons récolté plus de 11 000 signatures. En apprentissage déjà, les profs nous disaient que c'est un métier difficile et mal payé. Avec dix ans d'ancienneté, je ne gagne que 4800 francs brut, sans 13^e salaire.

Comme il n'y a pas de CCT, chaque employeur fait ce qu'il veut.»

A ses yeux, les salaires pratiqués ne sont pas à la hauteur de la pression que subissent les assistantes en pharmacie. «Nous avons beaucoup de responsabilités. Nous devons connaître les médicaments, leurs effets secondaires, leurs contre-indications. Il ne faut pas se tromper, sinon on peut mettre en danger la santé des clients. L'autre jour, j'en ai sauvé un. Son médecin lui avait prescrit un antibiotique à la pénicilline. Or, il y est allergique. Si je ne lui avais pas posé la question, ça aurait pu lui être fatal.» A cela s'ajoutent des tâches de gestionnaire et d'employée de commerce, sans oublier des horaires pénibles. «Les journées sont longues, de 8h à 19h. A part pour le repas de midi, on n'est jamais vraiment en pause. S'il y a beaucoup de clients, on ne peut pas s'arrêter. Avec les salaires que nous touchons, ces conditions de travail sont indécentes.» Un sentiment qui semble largement partagé. «Nous avons fait un sondage auprès des collègues et, sur mille questionnaires envoyés, on en a reçu plus de 750 en retour.»

LE TATOUAGE DANS LA PEAU

Côté CCT, il semble y avoir une petite ouverture. «Nous avons réussi à nous faire inviter à la prochaine assemblée de la Société vaudoise de pharmacie pour présenter nos revendications. Le but n'est pas d'entrer en conflit avec les patrons, mais de nous mettre d'accord avec eux pour qu'il n'y ait plus de dumping salarial entre les entreprises.» Toutefois, Fanny Hostettler constate qu'il n'est pas toujours facile de mobiliser les collègues: «Avec les plus âgées, on est très

soudées, mais il est difficile de motiver les plus jeunes, car elles savent déjà qu'elles ne vont pas rester longtemps dans cette profession.»

Elle-même ne se voit pas faire ce métier toute sa vie. Au début, elle l'a plutôt choisi par défaut. «Je n'aimais pas les études, alors il était clair que j'allais faire un apprentissage. Mon rêve, c'était de devenir tatoueuse», raconte celle qui a déjà tout un bras et toute une jambe tatoués. Mais il n'existe pas de CFC dans ce domaine. Elle effectue alors plusieurs stages, mais aucun ne la convainc. «Je finissais l'école obligatoire en juin et, en avril, je n'avais toujours pas trouvé de place d'apprentissage.» Enfin, elle fait un stage en pharmacie et ça se passe bien. Elle est engagée et obtient son CFC. «J'étais étonnée d'avoir réussi mon apprentissage, alors que c'est l'un des plus durs. J'ai toujours eu de la peine à me concentrer. D'ailleurs, on m'a par la suite diagnostiqué un TDAH (Trouble du déficit de l'attention, ndr).»

Fanny Hostettler a aussi suivi une formation de styliste onguilaire, une activité qu'elle pratique en parallèle à son travail, après avoir réduit son taux d'occupation. Et elle n'a pas renoncé à son rêve de devenir tatoueuse. «J'ai toujours ça en tête. J'ai du matériel de tatouage et je m'entraîne sur de la peau synthétique.» En attendant de sauter le pas, elle continuera de se battre pour l'obtention d'une CCT. ■



Notre vidéo:
evenement.ch/videos



Présidente du comité vaudois des assistantes en pharmacie d'Unia, Fanny Hostettler apprécie la solidarité qui règne dans le syndicat.

SUR LE BITUME, CE N'EST PAS ENCORE LA PLAGE...

L'INSTANTANÉ

Photo Olivier Vogelsang

Act now!, mouvement de résistance civile, a organisé le 8 février au centre-ville de Lausanne une action de sensibilisation non violente pour alerter sur l'urgence climatique. Le groupe a recouru à un *die-in*, une forme de manifestation où les participants simulent la mort. ■



UN MAUVAIS SIGNAL POUR LES TRAVAILLEURS

La nomination, par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), de Jérôme Cosandey à la tête de la Direction du travail a fait sortir de ses gonds l'Union syndicale suisse (USS). «Un mauvais signal» et «une provocation pour les travailleuses et les travailleurs de Suisse», assène la faitière dans un communiqué. Le nouveau directeur est, en effet, l'actuel respon-

sable romand d'Avenir Suisse, la boîte à idées financées par les grandes compagnies, les multinationales et le secteur financier. Soulignant le manque d'expérience de Jérôme Cosandey quant au partenariat social, la politique d'insertion ou les caisses de chômage, l'USS rappelle plus largement que l'intégration de la Direction du travail (ancien-nement OFIAMI) au sein du Seco est

une erreur. «La culture de partenariat social et d'intégration de la direction a été peu à peu remplacée par une approche de laissez-faire libéral. Sous la direction de Boris Zürcher, qui venait également d'Avenir Suisse, la direction a développé une tendance de plus en plus opposée aux intérêts des travailleuses et des travailleurs. La protection des salaires a été freinée au lieu

d'être développée. Les projets informatiques de l'assurance chômage ont pris de plus en plus de retard et coûté de plus en plus cher.» Pour mémoire, la Direction du travail est responsable de la protection des salaires dans le cadre des mesures d'accompagnement, de la Loi sur le travail, ainsi que de la réintégration et de la protection sociale des personnes au chômage. Pour l'USS, «en

raison de l'importance que revêt cette entité pour les travailleuses et les travailleurs et pour le marché du travail, sa direction doit être nommée par le Conseil fédéral». ■ AA

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Les Sans Dents
votaient
Petite Souris.

FRESQUES DE PIERRE OU L'ART DE LA PATIENCE

La mosaïste Adriana Cavallaro perpétue une tradition millénaire. Incursion dans son atelier lausannois, dans un univers de fragments colorés.

Sonya Mermoud
Photos Thierry Porchet

Munie d'une marteline, un tranchet fixé sur un billot, Adriana Cavallaro réduit en petits morceaux un bout de marbre détaillé au préalable à l'aide d'une machine de coupe. Le geste est sûr, précis, répétitif. Et sonne agréablement aux oreilles de la mosaïste. «C'est comme une musique. J'aime beaucoup cette étape. J'y passe des heures», s'enthousiasme la ressortissante italienne de 46 ans dans un français aux chaleureux accents de son pays. Dans son lumineux atelier lausannois aux murs décorés de ses fresques de pierre composant un ensemble hétéroclite, la mosaïste s'abandonne à la cadence de sa frappe. Et débite en fragments toujours plus petits la roche blanche avant de s'interrompre pour saisir un morceau de granit. «Écoutez, le granit, plus dur, plus compact, génère des tonalités différentes», assure la spécialiste, soulignant l'importance de la taille des matériaux, la finesse et l'harmonie du modèle dépendant de la forme et de la régularité des tesselles autant que du sens de leur agencement. Et d'ajouter qu'elle adore les pierres, y compris en bijoux, comme en témoignent ses bracelets et ses boucles d'oreilles en gemmes naturelles. «Elles dégagent une énergie», affirme la quadragénaire, précisant que celles de couleur noire ne lui font toutefois pas du bien...

MILLE AMOURS

Pour créer ses reproductions ou réaliser des œuvres de son cru, l'artisane recourt aussi à d'autres types de roches colorées. Et partage son ravissement lorsque l'une d'entre elles renferme des plantes fossilisées. «Magique!» s'exclame la quadragénaire, montrant une de ses trouvailles «imprimée» d'une minuscule fougère. Un spécimen précieusement conservé. Mais le monde minéral ne sert pas seulement les desseins de la mosaïste. Entre le marbre de Carrare et la pierre du Jura viennent également les pâtes de verre, les tessons de céramique, les éclats de miroir ou encore, sourit-elle, de la vaisselle cassée par son fils de 13 ans. «J'emploie plusieurs matériaux. Tous sont précieux. J'ai mille amours. Et un bon mosaïste ne fait pas de déchet.»

TEXTURES DE LUMIÈRE

Se saisissant des tesselles de marbre taillées à la dimension requise, Adriana Cavallaro travaille à la reproduction d'une œuvre romaine. Un portrait de femme provenant de Piazza Armerina, en Sicile. «Je vais en réaliser plusieurs pour illustrer différentes époques. Ces tableaux me serviront pour mes cours», précise la passionnée, qui consacre aussi une partie de



Adriana Cavallaro est aussi à l'aise dans la reproduction d'œuvres anciennes comme cette mosaïque romaine que dans des compositions contemporaines.

son temps à l'enseignement de son art et intervient encore dans des centres socioculturels, des écoles et des musées. Avant d'entamer la pose de fragments, collés avec de la chaux en pâte maintenue humide, la quadragénaire a réalisé un calque de la mosaïque originale. Et redessiné l'emplacement de chaque tesselle. Un travail d'une grande minutie. «Si je me trompe dans la mise en place d'une tesselle, je peux toutefois rectifier en l'ôtant avec une pince», indique-t-elle, joignant le geste à la parole. La mosaïste détaille encore différentes étapes de composition et techniques. Comment donner l'impression de mouvement, comment utiliser les interstices participant de l'œuvre, etc. Et elle explique les

caractéristiques de chaque époque. «Du temps des Romains, les mosaïques recouvraient surtout les sols et les murs. Elles devaient alors être plates, lisses. La mosaïque byzantine intègre des pâtes de verre et des feuilles d'or. On peut jouer avec le relief, créer des textures de lumière», précise la mosaïste, illustrant également ses propos en montrant des images d'ouvrages spécialisés de sa bibliothèque.

LE TRAVAIL D'UNE VIE

Adriana Cavallaro s'est formée à son art à Ravenne, capitale italienne de la mosaïque, où elle a grandi. Elle a ensuite fréquenté la Haute école d'art et de design de Genève. Son cursus l'a conduite à maîtriser différents styles, grecs,



Marteline, tranchet et billot: trois outils indispensables au travail de la passionnée précisant aimer la musicalité de la taille...



L'artisane commence par réaliser un calque de la mosaïque originale et redessine l'emplacement de chaque tesselle.

romains et byzantins, et leurs techniques propres. «Au début, on se borne surtout à copier. Et il faut visiter beaucoup de sites. Chaque région possède ses spécificités», souligne la mosaïste. Installée en Suisse depuis une vingtaine d'années – «C'est l'amour qui m'a retenue» –, l'artisane apprécie autant reproduire des œuvres de l'Antiquité que de se lancer dans des créations contemporaines. Comme son papillon en céramique et pâte de verre – «Je me passionne pour les insectes» – ou sa sculpture scintillant de ses innombrables éclats de miroir aux allures de boule à facettes de discothèque. Dans un tout autre registre, elle montre aussi une réalisation flamboyante inspirée par une émission qui l'a touchée sur

les sorcières condamnées au bûcher... «J'aime tout faire», affirme Adriana Cavallaro, évoquant ses œuvres sur supports libres – cadre, table, vase, fontaine, logo, fresques, etc. – comme la réalisation de mosaïques sur sol ou paroi. Sans oublier les pierres tombales, une autre facette de son activité. «Les qualités requises pour exercer ce métier? Il faut surtout aimer le travail manuel et ne pas être pressé. Tout est lent. C'est un art de la patience», sourit la quadragénaire, insistant encore sur le fait qu'un bon mosaïste doit travailler toute sa vie... ■

Plus d'informations: www.adrianamosaïque.ch



«Un bon mosaïste ne fait pas de déchet», souligne la créative.



Quelques réalisations de l'artisane.